



Que faire après la 3^e ?

GUIDE • ÉDITION 2020-2021

Le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne

Pour vous accompagner dans votre orientation scolaire ou votre évolution professionnelle, la Région Bretagne coordonne le service public régional **IDÉO** qui regroupe plus de 470 points d'accueil en Bretagne.

Retrouvez également toutes les informations sur les métiers, les formations, les aides financières et les opportunités d'emploi en Bretagne sur

ideo.bretagne.bzh

QUEL PARCOURS APRÈS LA 3^E ?

Voie professionnelle, voie générale ou voie technologique ? En 3^e, vous aurez à faire vos premiers choix d'orientation.

Quelles sont vos envies ? Vos projets ? Souhaitez-vous choisir la voie professionnelle pour apprendre un métier et travailler rapidement, ou pensez-vous continuer vos études après le bac pendant 3 ans, 5 ans, voire plus ? Dans ce guide, vous trouverez toutes les formations préparées en Bretagne après la classe de 3^e, des témoignages et des conseils. Mais aussi, les informations utiles pour vous aider à faire un choix en phase avec vos centres d'intérêts, vos points forts et votre projet scolaire et professionnel. Au sein de votre collège, vous pouvez également compter sur l'aide de vos enseignant-e-s et l'accompagnement de l'équipe éducative.

Que vous cherchiez des informations sur les formations, les métiers et leurs débouchés ou de l'aide pour choisir une formation, vous disposez aussi désormais d'un service dédié : **IDÉO**. Regroupant les professionnels de l'orientation, IDÉO c'est à la fois des lieux d'accueil sur tout le territoire breton et une plateforme d'information en ligne : ideo.bretagne.bzh.

PESEURT HENTAD WAR-LERC'H AN 3^E KLAS ?

Hentad micherel, hentad hollek pe hentad teknologel ? En 3^e klas e vo ret deoc'h ober ho tibaboù kentañ a-fet heñchadur.

Petra ho peus c'hoant d'ober ? Petra emaoç'h e-sell d'ober ? Fellout a ra deoc'h deskiñ ur vicher ha labourat an abretañ ar gwellañ, pe emaoç'h e-sell da zalc'her gant ho studioù goude ar vachelouriezh e-pad 3 bloaz, 5 bloaz pe ouzhpenn ? Er sturlevr-mañ e kavot renabl an holl stummadurioù a vez prientet e Breizh war-lerc'h an 3^e klas, testenioù hag alioù fur. Bez' ez eus ivez titouroù talvoudus da sikour ac'hanoc'h d'ober un dibab hag a gloto gant ar pezh a blij deoc'h, gant ho perzhioù gwellañ ha gant ar pezh a fell deoc'h ober war dachenn ar skol hag e bed ar micherioù. E-barzh ho skolaj e c'hallit ivez bezañ sikouret gant ho kelennerien hag ar skipailh desaverezh. Diwar vremañ, pe e vefec'h o klask gouzout hiroc'h war ar stummadurioù, ar micherioù hag an danvez postoù enno, pe o klask sikour evit choaz ur stummadur, ez eus ivez ur servij a-ratozh evidoc'h : **IDÉO**. E-barzh IDÉO ez eo bodet an dud a labour war dachenn an heñchañ, kinig a ra ar servij lec'hioù degemer e pep lec'h e Breizh hag ur savenn ditouriñ enlinenn : ideo.bretagne.bzh.

QHEU CHEMINERIE SIEUDR APRÈS LA 3^E ?

Vae de metier, vae jenera ou vae tecnolojique? En 3^e, 'la sera de chouézi qheu vae d'ecole qe v'aléz sieudr.

De cai qe v'léz ? Vos projits ? Voul'ous-ti aprindr un metier e tarvâiller de reng, ou ben pouÿsser és ecoles après le bac durant 3 anées, 5 anées de temp (ou ventis pus fôt core) ? Den le ghidâne-la, n-i ara toutes les formézons perpozées en Bertègn après la cllâsse de 3^e o des racontées e des consails. En pus d'ela, v'aréz des ghiments ben d'ainin pour v'ider a chouézi qhi qi joura o le cai qi vous mene, o vos capabletès e o votr projet escolere e de metier. Deden votr colaije, vous pouéz v'atendr a vos ensegnou-ere-s qi sont terjou la pour v'ider parai come l'eqhipe ebluçante.

Si qe v'êtes en paine qheu formézons chouézi ou ben su qheu metiér aler e les posibletès d'emplais qi vont d'otout ou ben si qe vous ghettez de l'aide, admézé n-i a eune afutiao especia pour ela : **IDÉO**. Den IDÉO n-i a tous les siens du metier de la cheminerie. V'aléz pouair vaer tous les leüs d'acouillance qe n-i a su tout le terouere berton meins etout avair eune emplat de ghimenterie en dret : ideo.bretagne.bzh.

RÉGION BRETAGNE | RANNVRO BREIZH

| REJION BERTÈGN

283, avenue du Général-Patton

CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7

Tél. : 02 99 27 96 90

Courriel : ideo-media@bretagne.bzh

Directeur de la publication : Jean-Daniel Heckmann

Directrice de la rédaction déléguée : Laurence Jouan

Rédactrice en chef déléguée : Gaëlle Bagourd Abhervé

Conception, rédaction, contribution, mise en page :

Céline Durand, Fabrice Peigné, Gaëlle Girard-

Marchandise, Laurent Lemeur, Nathalie Courbé, Yves

Bouillon, Anne Cacquevel, Aude Cherd, Émilie Courtois,

Elsa Guéguen, Fabien Picot, Rozenn Turni

Rédaction des pages d'informations nationales : ONISEP

Documentation : ONISEP, Rectorat de Rennes,

DRAAF de Bretagne

Illustrations : Pollen Studio

Photos : Région Bretagne

Impression : VAL PG Imprimeur

ISSN en cours

Dépôt légal : mars 2021

Nombre d'exemplaires : 53 000 exemplaires

Impression sur papier PEFC

Guide réalisé par la Région Bretagne,
avec la contribution de l'ONISEP



Reproduction, même partielle, interdite sans accord
préalable de la Région Bretagne et de l'ONISEP.

Guide diffusé gratuitement.

Ne pas jeter sur la voie publique.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - CHOISIR SA VOIE DE FORMATION APRÈS LA 3^e

| | |
|---|----|
| Voie professionnelle ou voie générale et technologique | 5 |
| Les étapes à suivre | 6 |
| Que faire après la 3 ^e ? Conseils de lycéen-ne-s | 7 |
| Handicap et scolarité en Bretagne | 8 |
| Préparer votre orientation en classe de 3 ^e | 10 |
| Les formations après la 3 ^e | 12 |



PARTIE 2 - CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

| | |
|---|----|
| Le CAP | 15 |
| Le bac professionnel..... | 15 |
| Le brevet professionnel agricole..... | 15 |
| Liste des bacs professionnels..... | 17 |
| Liste des 2 ^{des} professionnelles familles de métiers | 18 |
| Un diplôme professionnel, et après ? | 20 |
| J'ai choisi la voie professionnelle | 22 |
| Les secteurs de A à Z..... | 23 |



PARTIE 3 - CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

| | |
|--|----|
| La 2 ^{de} générale et technologique | 48 |
| La voie générale (1 ^{re} et terminale) | 52 |
| La voie technologique (1 ^{re} et terminale) | 53 |
| Vers le baccalauréat | 55 |
| J'ai choisi la voie générale et technologique | 56 |
| Les enseignements optionnels en 2 ^{de} | 57 |
| Les sections particulières | 59 |



PARTIE 4 - S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E

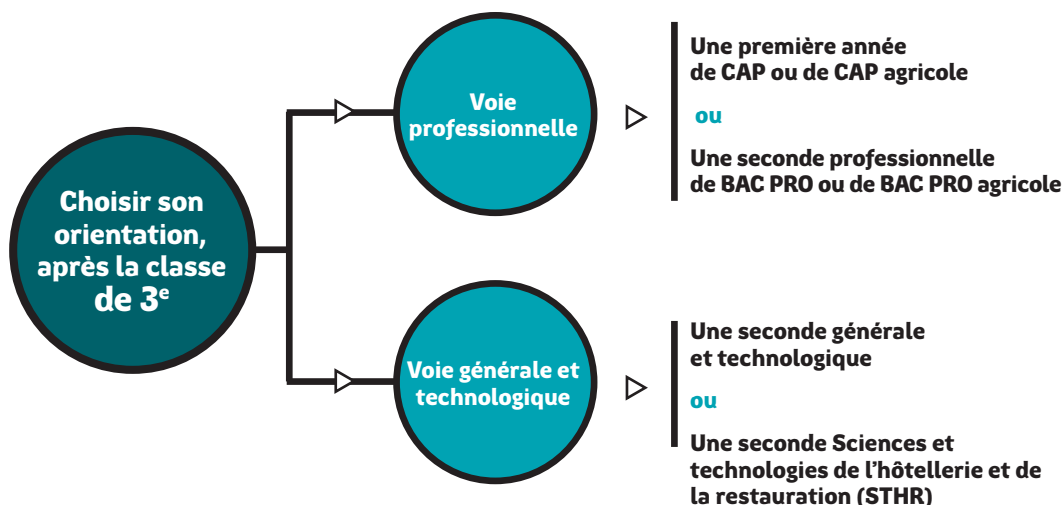
| | |
|--|----|
| Élèves en situation de handicap | 60 |
| Vos questions, nos réponses | 62 |
| Les sites à consulter | 64 |
| Les Centres d'information et d'orientation (CIO) | 65 |
| L'équipe éducative du collège | 66 |



PARTIE 1 - CHOISIR SA VOIE DE FORMATION APRÈS LA 3^e

Voie professionnelle ou voie générale et technologique ?

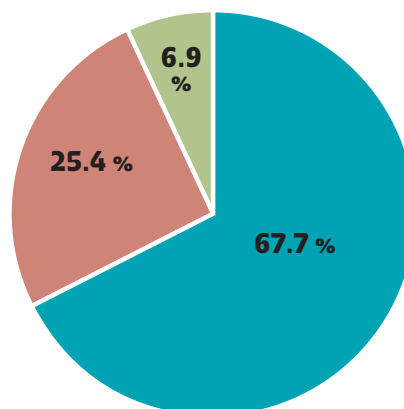
C'est en 3^e que vous avez à faire vos premiers choix d'orientation. Deux possibilités s'offrent à vous : la voie professionnelle ou la voie générale et technologique. Profitez de votre année pour vous informer, participer aux journées portes ouvertes et cerner vos envies !



À noter : pour la voie professionnelle, 2 modalités de formation s'ouvrent à vous : sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti-e-s

Où vont les élèves après la 3^e en Bretagne ?

Une étude réalisée par le SAIO (Service académique d'information et d'orientation) du rectorat de Rennes, auprès des établissements publics, permet de connaître les voies de formation choisies par leurs élèves après la classe de 3^e. Ainsi, plus de 67% des élèves choisissent une seconde générale et technologique, 25% une seconde professionnelle et presque 7% commencent une première année de CAP.



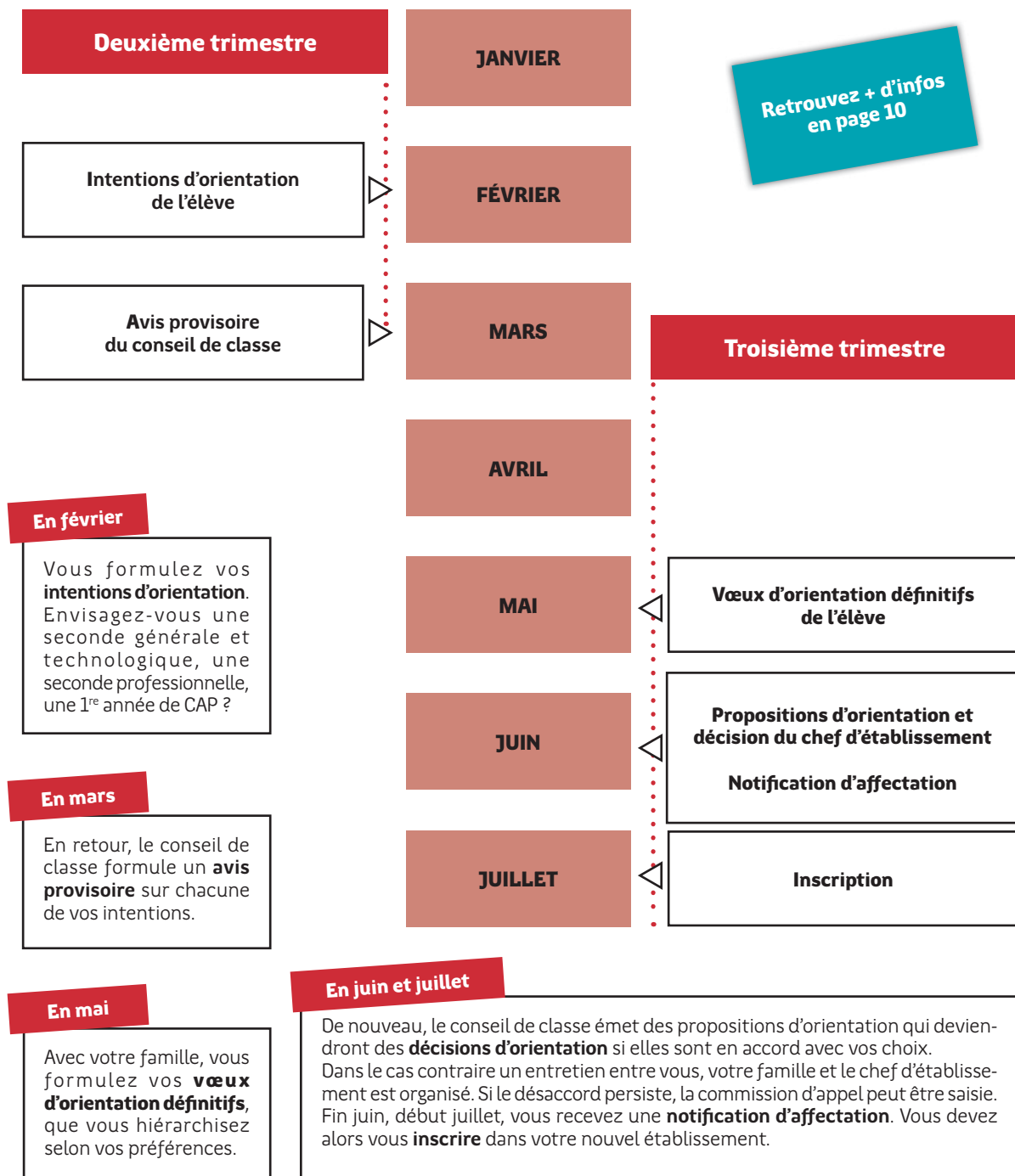
2^{de} GT
2^{de} pro
1^{ère} année CAP

Source : L'orientation et l'affectation des élèves 2020 dans l'académie, SAIO rectorat de Rennes

Les étapes à suivre

Calendrier et procédure d'orientation

Au 1^{er} trimestre, vous démarrez vos démarches d'exploration active des formations et des métiers qui se poursuivent tout au long de l'année de 3^e. Les procédures d'orientation vous aident à élaborer progressivement votre parcours et à effectuer les démarches nécessaires.



Que faire après la 3^e ? Conseils de lycéen·ne·s

Faire un choix d'orientation en fin de 3^e n'est pas une mince affaire. Vous êtes nombreux à ne pas savoir précisément vers quelles études vous diriger.

Quelques questions s'imposent. À l'école et en dehors, sauriez-vous identifier vos points forts, vos centres d'intérêt ? Quels métiers avez-vous déjà découverts ? Pourraient-ils vous convenir ? Vous pouvez échanger avec vos parents, des enseignant·e·s et des psychologues de l'éducation nationale. Des lycéen·ne·s, qui ont passé ce cap haut la main, vous donnent quelques conseils pour vous aider à y voir plus clair.

Ne pas se prendre la tête

« Nous, on n'avait pas vraiment d'idées de métiers pour plus tard. On a choisi une seconde générale pour attendre un peu, pour avoir du temps pour réfléchir. On conseillerait à des élèves de 3^e de ne pas se prendre la tête. Le mieux, c'est de faire ce qu'ils ont envie si leurs résultats suivent. »

Ivan et Yohan, élèves de 2nde générale

Faire ce qu'ils veulent

« Au collège, on ne savait pas trop ce que l'on voulait faire. On ne s'est pas posé de questions. On avait de bonnes notes, on est allées en seconde générale. À des élèves de 3^e, on leur conseillerait de bien s'informer sur toutes les filières, y compris technologique et professionnelle. On leur dirait de faire ce qu'ils veulent, que si de base le commerce leur plaît, de foncer en bac STMG. »

Romane et Maëla, élèves de terminale STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion), spécialité mercatique

Aller en bac pro

« Au collège, je ne travaillais pas beaucoup. Après la classe de 3^e, j'aurais aimé aller dans une section sportive hand-ball. Mais côté notes, ce n'était pas trop ça. Je me débrouillais bien manuellement, j'aimais bien bricoler, dessiner. »

En 3^e, lorsqu'on dit à ses amis qu'on va choisir une formation en voie pro, ce n'est pas bien vu. Je n'avais pas envie de changer d'avis. Je voulais aller en bac pro. Aujourd'hui, je suis bien, j'aime ce que je fais. La voie pro, c'est pour les élèves qui savent ce qu'ils veulent faire. »

Thomas, apprenti en BTS Conception et réalisation de chaudronnerie industrielle

Se renseigner beaucoup

« J'ai choisi d'aller en seconde générale même si mon prof m'avait dit que c'était risqué. J'avais envie d'essayer. En seconde générale, je n'étais pas fan des maths, physique et chimie. Pour une personne comme moi qui n'aime pas trop travailler et rester assise tout le temps, il faut trouver une formation où l'on peut plus bouger. »

Je conseillerais à un élève de 3^e de se renseigner beaucoup. J'ai été en 2nde générale car je ne connaissais pas encore le bac STAV qui ouvre vers plusieurs passerelles. C'est bien de parler avec ses profs et d'aller au CIO. »

Lola, élève de 1^{ère} STAV, spécialité production

Handicap et scolarité en Bretagne

Si vous êtes en situation de handicap, il est important de commencer votre démarche d'orientation le plus tôt possible. Construire un projet prend du temps et pour étudier dans de bonnes conditions, votre handicap doit être pris en compte.

Choisir un parcours nécessite de s'interroger sur ses envies et ses aptitudes. Votre projet doit correspondre à vos goûts. Des aménagements pendant les études existent, que ce soit en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en CFA (p. 60). Ils permettent de ne pas se limiter dans le choix d'une formation.

Des interlocuteur·rice·s pour vous aider

Votre professeur·e principal·e et l'équipe éducative de votre collège sont là pour vous aider. Pour toute question concernant votre scolarité, il faut aussi vous adresser à l'enseignant·e référent·e à la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH) de votre secteur scolaire. Vous trouverez ses coordonnées auprès de votre professeur·e principal·e ou du service ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale). L'enseignant·e référent·e vous guidera dans vos démarches. Elle·il fera notamment le lien entre vous, le lycée et la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) qui donne accès à des prestations.

Les DSDEN

DSDEN des Côtes d'Armor
8 bis, rue des Champs de Pies
CS 22369
22023 Saint-Brieuc CEDEX 1
tél. 02 96 75 90 90
ce.ia22@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/pid36207/accueil-dsden22.html

DSDEN du Finistère
1 boulevard du Finistère
CS 45033
29558 Quimper cedex 9
tél. 02 98 98 98 98
www.ac-rennes.fr/DSDEN29/pid36206/accueil-dsden29.html

DSDEN d'Ille-et-Vilaine
1 quai Dujardin
CS 73145
35031 Rennes cedex
tél. 02 99 25 10 20
ce.dsden35@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/DSDEN35/pid36015/accueil.html

DSDEN du Morbihan
3, Allée du Général Le Troadec
CS 72506
56019 Vannes Cedex
Tél : 02 97 01 86 00
ce.ia56@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/pid36205/accueil-dsden56.html

Les MDPH

MDPH 22
3 rue Villiers de l'Isme Adam
CS 50401
22 194 Plérin Cedex
Tél. 02 96 01 01 80 ou 0 800 11 55 28
mdph@mdph.cotesdarmor.fr
http://mdph.cotesdarmor.fr

MDPH 29
1C rue Félix Le Dantec
CS 52019
29 018 Quimper cedex
Tél. 02 98 90 50 50
contact@mdph29.fr
www.mdph29.fr

MDPH 35
13 av de Cucillé
CS 13103
35 031 Rennes CEDEX
Tél. 0800 35 35 05 - numéro gratuit
contact@mdph35.fr
www.mdph35.fr/fr

MDPH 56
Maison départementale de l'autonomie
16, rue Ella Maillart
Parc d'activité de Laroiseau
56000 Vannes
Tél. 02 97 62 74 74
ou 0 800 056 200
contact@mda56.fr
www.morbihan.fr/mda

Les ULIS en lycée

Si votre situation de handicap nécessite un accompagnement pédagogique spécifique, vous pouvez être accueilli·e dans un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) en lycée général et technologique ou en lycée professionnel. Sur certains horaires, vous serez en petit groupe, encadré·e par un·e enseignant·e spécialisé·e, et vous recevrez un enseignement adapté à vos besoins. Le reste du temps, vous suivrez des enseignements en classe ordinaire. Les troubles pris en charge par les ULIS :

- TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales ;
- TSLA : troubles spécifiques du langage et des apprentissages ;
- TED : troubles envahissants du développement (dont l'autisme) ;
- TFM : troubles des fonctions motrices ;
- TFA : troubles de la fonction auditive ;
- TFV : troubles de la fonction visuelle ;
- TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

Retrouvez les établissements proposant des dispositifs ULIS sur ideo.bretagne.bzh

Et l'apprentissage ?

Si vous êtes reconnu·e en situation de handicap, il n'y a pas de limite d'âge pour entrer en apprentissage. Votre contrat peut durer jusqu'à 4 ans et votre employeur·e peut recevoir des aides.

Après la 3^e, choisir son orientation

La 3^e est une année charnière. Vous avez toute l'année pour réfléchir à vos premiers choix d'avenir. Souhaitez-vous vous diriger vers une formation professionnelle qui vous permettra d'apprendre un métier avec des enseignements moins théoriques et plus pratiques, ou bien préférez-vous aller vers un enseignement général qui vous permette de choisir plus tard votre voie ?

Ce n'est pas qu'une question de résultats scolaires. Cela dépend aussi en grande partie de ce dont vous avez envie. Vous projetez-vous dans des études longues ou avez-vous plutôt envie d'aller travailler rapidement, quitte à reprendre une formation après une première expérience professionnelle ? Vous le savez sans doute, vous changerez de métier plusieurs fois dans votre vie. Ce premier choix n'est donc pas définitif. C'est une étape qui correspond à la personne que vous êtes aujourd'hui. Lorsque vous choisirez votre formation, il faudra aussi regarder si elle mène vers un secteur qui offre des emplois ou si vous risquez d'avoir plus de difficulté à trouver un poste qui vous conviendra. C'est donc un équilibre à trouver entre vos rêves, vos capacités à réussir et les opportunités de travailler dans le secteur qui vous attire.

N'hésitez pas à vous appuyer sur vos professeurs et sur l'équipe de direction du collège pour vous accompagner dans votre réflexion. Votre région est aussi là pour vous aider, notamment en vous fournissant de l'information et en participant activement aux heures dédiées à l'orientation. Si vous souhaitez disposer de plus d'accompagnement, prenez rendez-vous avec un psychologue de l'Éducation nationale. Nous sommes tous là pour vous accompagner dans votre projet. Alors à vous de jouer, lancez-vous !

FRÉDÉRIQUE ALEXANDRE BAILLY
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ONISEP



Production des informations nationales

Office national d'information sur les enseignements et les professions

Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 64 80 35 00

Directrice de la publication : Frédérique Alexandre-Bailly
Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto

Éditions cross-média

Cheffe de département : Sandrine Marcillaud-Authier
Rédaction : Julie Colombier
Secrétaire de rédaction et correctrice : Pauline Couillet

Ressources documentaires

Chef de département : Gilles Foubert
Documentation : Valérie Forestiez, Dominique Kanonidis,
Claire Magimel, Nathalie Remonus

Handicap

Cheffe de service : Hélène Legault-de Compiègne

Service de création et de fabrication cross-média

Chef de service et direction artistique : Bruno Delobelle
Maquette et mise en pages : Corinne Dastot
Fabrication : Laurence Parlouer
Photogravure : Key Graphic (Paris)

Diffusion et commercialisation

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes,
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Internet : onisep.fr/lalibrairie
Relations clients : service-clients@onisep.fr
Plan de classement Onisep : ENS 72 00 20
ISBN numérique : 978-2-273-015080-6
Le kiosque : Orientation et formations
Dépôt légal : janvier 2021
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Préparer votre orientation en classe de 3^e

La classe de 3^e marque la fin de votre parcours au collège.

Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante :

- la voie générale et technologique
- la voie professionnelle.

🕒 Réfléchir à son projet

De septembre à décembre

Le temps de la réflexion

Dès le 1^{er} trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation après la classe de 3^e et de faire le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Renseignez-vous au CIO (centre d'information et d'orientation) de votre secteur et au CDI (centre de documentation et d'information) de votre établissement. Ils proposent de nombreuses ressources sur les différentes formations et les métiers qui vous correspondent.
- Prévoyez des échanges avec vos parents, votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) des lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements. Des salons virtuels et portes ouvertes virtuelles sont organisées cette année en raison de la crise sanitaire.
- Conservez la trace de vos recherches dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre établissement.

À noter : le stage d'observation en milieu professionnel, vise à vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier. En raison de la crise sanitaire, cette année, il est facultatif. Il est possible de le remplacer par des séquences virtuelles.

📺 Présentation des téléservices orientation, affectation et inscription

Les téléservices permettent :

- de demander une voie d'orientation (CAP, seconde professionnelle, seconde générale et technologique),
- de consulter les réponses du conseil de classe,
- de prendre connaissance de l'offre de formation après la 3^e proposée dans l'enseignement public ou privé, sous statut scolaire ou d'apprenti, partout en France,
- de se porter candidat en demandant à poursuivre ses études dans une ou plusieurs de ces formations proposées dans un ou plusieurs établissements de son choix,
- de recevoir le résultat de cette demande,
- et de s'inscrire dans le nouvel établissement.

Ils sont accessibles via le portail Scolarité-services, pour les parents des élèves scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'Éducation nationale. Inscription à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/accedez-au-portail-scolarite-services-de-votre-academie-5222.

À noter : l'utilisation des téléservices reste facultative, des formulaires papier peuvent être mis à disposition par les établissements :

- la fiche de dialogue ;
- la fiche préparatoire à l'affectation ;
- les dossiers d'inscription aux établissements scolaires.

🦿 Handicap et affectation

Si vous êtes en situation de handicap, faites le point sur vos projets d'orientation avec vos parents, votre enseignant référent, votre professeur principal, le psychologue de l'Éducation nationale et/ou le médecin de l'Éducation nationale. Afin d'ajuster votre projet de poursuite d'études, n'hésitez pas à prendre contact et à rencontrer les chargés de mission handicap des établissements dans lesquels vous souhaiteriez être affecté. Par l'intermédiaire de votre établissement, vous pourrez effectuer une démarche afin de pouvoir bénéficier d'un éventuel bonus en fonction de votre situation et de votre projet de poursuite d'étude.

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Organisé avec le psychologue de l'Éducation nationale du collège, cet entretien se déroule avec le professeur principal, votre famille et vous-même. L'objectif est de vous aider à faire le point sur votre scolarité et d'envisager les poursuites d'études qui vous conviennent.

L'accompagnement à l'orientation

Un temps de 36 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation est prévu, à titre indicatif, pour les élèves de 3^e, selon leurs besoins et les modalités mises en place dans l'établissement. Des actions d'information spécifiques en lien avec les régions peuvent également être organisées.

🕒 Indiquer ses demandes

De janvier à février

Les demandes d'orientation

Vous formulez une ou plusieurs demandes d'orientation sur le téléservice Orientation (ou complétez la fiche de dialogue) :

- 2^{de} GT (générale et technologique) ou 2^{de} spécifique STHR (lire p. 50) ;
- 2^{de} professionnelle organisée ou non par familles de métiers (sous statut scolaire ou en apprentissage, lire p. 13) ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole (sous statut scolaire ou en apprentissage, lire p. 13).

En parallèle, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

En mars

L'avis provisoire d'orientation

Le conseil de classe du 2^e trimestre émet un avis provisoire d'orientation accessible sur le téléservice Orientation (ou sur la fiche de dialogue). Cet avis est indicatif et constitue le début d'un dialogue avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale afin de préparer vos choix définitifs.

🕒 Confirmer ses choix d'orientation et demander une affectation

En avril

Les offres de poursuite d'étude

Vous consultez sur le téléservice affectation les offres de formations après la 3^e proposées dans l'enseignement public, privé, sous statut scolaire et d'apprenti, partout en France.

En mai

Les choix définitifs et vœux d'affectation

Vous arrêtez vos choix définitifs d'orientation sur le téléservice Orientation (ou avec la fiche de dialogue) et saisissez vos demandes d'affectation sur le téléservice Affectation (ou complétez la fiche préparatoire à l'affectation). Il est conseillé de formuler plusieurs demandes par ordre de préférence.

Pour la 2^{de} GT, vous inscrirez les formations demandées et, pour chacune, les établissements souhaités. Pour une poursuite vers une formation professionnelle vous pourrez choisir des familles de métiers (regroupant plusieurs spécialités professionnelles) ou des spécialités professionnelles. Pour ces dernières, vous choisirez les modalités de formation que vous souhaitez : sous statut scolaire ou par apprentissage (formation en alternance dans une entreprise après avoir signé un contrat avec un employeur).

À noter : pour s'inscrire en CFA (centre de formation d'apprentis), en MFR (maison familiale rurale) ou en établissement privé, vous devrez impérativement contacter les établissements souhaités et vous engager dans une recherche d'employeur dès le mois de janvier.

En juin

La décision d'orientation et l'affectation

Le conseil de classe du 3^e trimestre formule une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- si elle est différente, le chef d'établissement s'entretient avec vous et votre famille et prend ensuite la décision définitive.

En cas de désaccord, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive, ou opter pour le maintien dans la classe d'origine.

En cas d'appel, le chef d'établissement transmet à la commission d'appel les décisions motivées et les éléments susceptibles d'éclairer cette instance.

Fin juin-début juillet

Les résultats d'affectation et l'inscription

Fin juin-début juillet, vous recevez vos résultats d'affectation. Avec votre famille, vous devez impérativement vous inscrire dans l'établissement public pour la formation indiquée et selon le délai imparti précisé sur la notification d'affectation reçue. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

Pour l'inscription, vous pouvez opter pour le téléservice Inscription (le chef d'établissement d'origine est l'interlocuteur privilégié pour le suivi de l'inscription), ou remplir un dossier papier remis par le secrétariat du lycée à la suite de la procédure d'affectation.

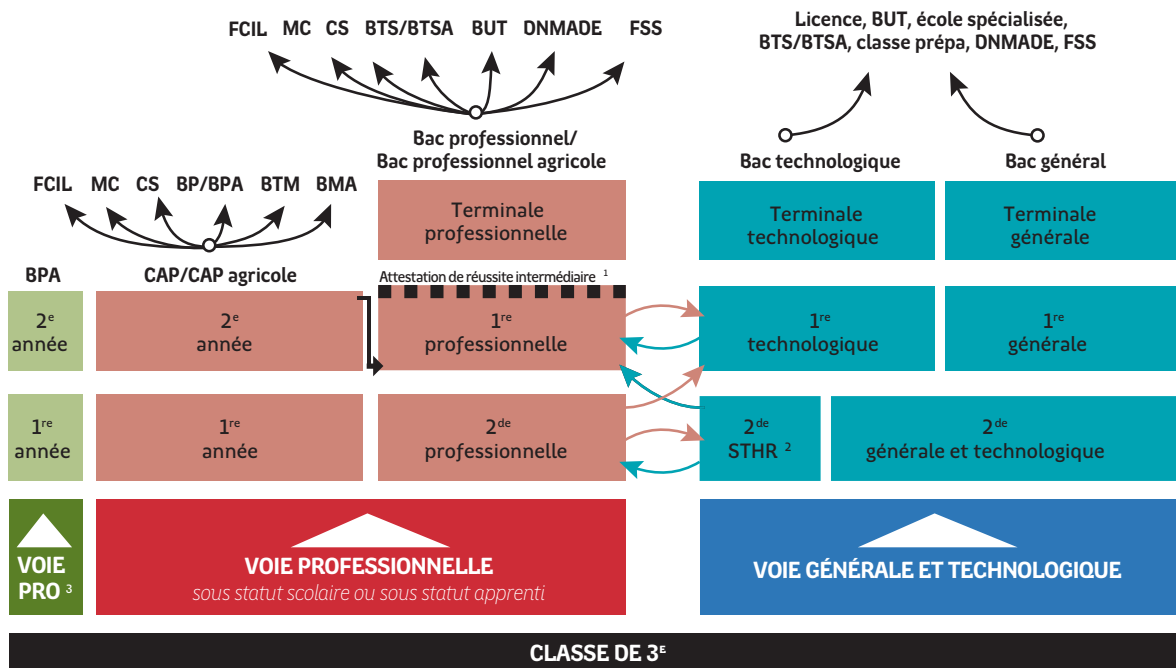
DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision.

La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative). Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4*.

* Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5^e, 4^e et 3^e.
Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21 février 2018 - BO n° 8 du 22 février 2018 (extraits)

Les formations après la 3^e



Source Onisep 2020

↔ Passerelles entre les différentes voies

1. À compter de juin 2021 pour les formations du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et 2022 pour les formations relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
2. Les enseignements technologiques du bac STHR se déroulent dans la 2^e.
3. Exclusivement sous statut apprenti

BPA

Décliné en 7 secteurs professionnels, le BPA est proposé par la voie de l'apprentissage.

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel (lire p. 15). CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Bac professionnel / bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (lire p. 21).

Bac technologique

Huit séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac+2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (lire p. 53).

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (lire p. 52). Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac+3, bac+5 voire plus.

LEXIQUE

- BMA** : brevet des métiers d'art
- BP/BPA** : brevet professionnel/brevet professionnel agricole
- BTM** : brevet technique des métiers
- BTS/BTSA** : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole
- BUT** : bachelor universitaire de technologie
- CAP/CAP agricole** : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CS** : certificat de spécialisation (agricole)
- DN MADE** : diplôme national des métiers d'art et du design
- FCIL** : formation complémentaire d'initiative locale
- FSS** : formation supérieure de spécialisation
- MC** : mention complémentaire

PARTIE 2 - CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif : acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, généralement en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le baccalauréat professionnel. La voie professionnelle renouvée propose des parcours personnalisés mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

⊗ Des enseignements généraux

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, vous suivrez, comme au collège, des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

⊗ Des enseignements professionnels

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de groupes à effectif réduit et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise.

Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Tout au long de votre parcours, des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre**. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses : conception et réalisation d'un produit fini (en bois, métal, tissu, papier, etc.), d'un texte, d'un journal, d'un site Internet, d'un film, de planches créatives, de la participation à un concours, etc. Cette démarche de réalisation concrète fait appel à différentes disciplines d'enseignements professionnels et généraux. Le **chef-d'œuvre** est évalué à la fin de la formation lors d'une présentation orale et compte pour la délivrance de votre diplôme.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention** : dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

⊗ Des stages en entreprise

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel selon la spécialité) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise ou d'un milieu professionnel en conditions réelles.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

⊗ Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation

Après un test de positionnement en français et en mathématiques, en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

⊗ Les atouts de l'apprentissage

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation peut être effectuée à distance avec un suivi par le CFA.

Des lycées proposent des formations en apprentissage et avec la transformation de la voie professionnelle la possibilité de parcours mixtes : l'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes de 16 ans (15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^e) à 30 ans (29 ans révolus).



En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et vous avez les mêmes vacances que les autres salariés (5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 415,64 € (27 % du Smic) à 846,68 € (55 % du Smic) par mois pour les apprentis mineurs.

Précision : le salaire d'un apprenti est exonéré des charges sociales. Le salaire brut est identique au salaire net.

À noter : lorsque le contrat est conclu dans le cadre d'un CDD (contrat à durée déterminée), la durée peut varier de 6 mois à 3 ans en fonction du type de métier et de la qualification préparée.

Avant de signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation. À noter : la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis). Pour faciliter la recherche d'entreprise des apprentis dans les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19, le gouvernement prolonge exceptionnellement la période préliminaire en CFA jusqu'à 6 mois avant signature du contrat d'apprentissage (au lieu de 3 mois).

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée initiale de leur contrat de 1 an (jusqu'à 4 ans) et suivre les enseignements à distance s'il ne leur est pas possible de fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

🌐 Partir se former à l'étranger

Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent partir à l'étranger pour une période de 15 jours à 1 an, à n'importe quel moment de leur cursus selon le cadrage réalisé par l'établissement ou le CFA (centre de formation d'apprentis). En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience à l'étranger est l'occasion de gagner en autonomie, d'enrichir leurs connaissances du métier et d'améliorer leur pratique d'une langue étrangère. La valorisation des compétences acquises à l'étranger est désormais possible grâce à une attestation reçue en plus du diplôme (depuis la session 2020).

🌐 Changer d'orientation

Quelque soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à recommencer à nouveau le cycle. Pour cela, il vous faut contacter le professeur principal et/ou le psychologue de l'Éducation nationale.

À noter : les élèves de terminale CAP dans la même spécialité que le bac professionnel demandé sont prioritaires pour un accès en 1^{re} professionnelle. Les élèves de 2^{de} ou de 1^{re} professionnelle peuvent demander un changement d'orientation dans une autre spécialité de 1^{re} professionnelle.

En fonction de vos motivations, de vos résultats scolaires, des places disponibles dans la filière souhaitée et des recommandations par avis du conseil de classe, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer votre nouvelle formation, vous pourrez suivre un « stage passerelle » pour découvrir votre nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires afin de réussir dans la formation visée.



© L'CEit de Paco - Région Bretagne

Le CAP

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme national de niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1^{re} professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire en lycée professionnel ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus (lire p. 13).

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt * alimentation, hôtellerie, restauration * arts, artisanat, audiovisuel * automobile, engins * bâtiment, travaux publics * bois, ameublement * chimie, physique * commerce, vente * électricité, électronique, énergie * hygiène, sécurité * industries graphiques * matériaux : métaux, plastiques, papier * productique, mécanique * santé, social, soins * sports, loisirs * textile, habillement * transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle. Le CAP peut être aussi préparé **en 1 an ou 3 ans** selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, **le parcours en 1 an** concerne des élèves de 1^{re} ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours.

La formation comprend :

- **des enseignements généraux** : français ; histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; langue vivante étrangère ; prévention-santé-environnement ; enseignement moral et civique ; arts appliqués et cultures artistiques ; éducation physique et sportive, dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- **des enseignements technologiques et professionnels** sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre présenté en fin de CAP et évalué dans le cadre de l'obtention du diplôme (lire p. 13) ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** de 12, 13 ou 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation selon la spécialité de CAP. Lorsque la durée

de formation est de 1 an, l'élève effectue au minimum 5 semaines en milieu professionnel ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** L'élève consolidera si nécessaire sa maîtrise du français et des mathématiques. Tout au long du parcours, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le CAP agricole

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- **3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités du CAP agricole en référence à des dimensions de la vie sociale, professionnelle et civique** incluant des enseignements de lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; physique-chimie ; éducation physique et sportive ; langue vivante ;
- **4 modules d'enseignement professionnel** : sciences et techniques professionnelles ;
- **13 semaines de stage dont 12 semaines prises sur la scolarité (11 semaines de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif) ;**
- **5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours** : renforcement des connaissances pour poursuivre des études... ;
- 3 heures de pluridisciplinarité ;
- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, la grille horaire diffère selon la spécialité. Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

Le bac professionnel

Le bac professionnel est un diplôme de niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Décliné dans près de 100 spécialités, il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en BTS en 2 ans.

Il peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (lire p. 13).

Si l'élève s'inscrit dans une formation sous statut scolaire, il doit obligatoirement choisir une 2^{de} organisée par familles de métiers. Pour les bacs professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

14 familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021 (lire p. 18). Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent des compétences communes à tous les métiers d'un même secteur, ce qui laisse à l'élève un temps supplémentaire pour choisir le bac professionnel qu'il veut préparer en 1^{re} et en terminale.

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

- **la 2^{de} professionnelle.** L'élève entre soit dans une 2^{de} organisée par familles de métiers, soit dans une 2^{de} hors familles de métiers.

À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il lui est possible de poursuivre sa formation ailleurs.

Des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre. En fin d'année de 2^{de} organisée par familles de métiers, l'élève choisit la spécialité qu'il souhaite poursuivre en 1^{re} et terminale professionnelles.

- **la 1^{re} professionnelle.** L'élève approfondit ses compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il commence la préparation d'un chef-d'oeuvre, c'est-à-dire une ou des réalisations collectives ou individuelles d'un produit, d'un événement... assurées dans un cadre pluridisciplinaire.

- **la terminale professionnelle.** L'élève poursuit sa spécialité. Les heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation lui permettent de préparer des modules soit d'insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche d'emploi, CV, entretiens, préparation à la création d'entreprise, etc.), soit de poursuite d'études (renforcement méthodologique, préparation à la procédure Parcoursup, etc.). Le choix du module n'est pas définitif : au cours du 1^{er} trimestre, l'élève travaille sur les éléments communs aux deux modules, afin de pouvoir changer s'il le souhaite.

La formation comprend :

- **des enseignements généraux** : français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques, langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive et des enseignements d'économie-gestion ou d'économie-droit, de physique-chimie ou une seconde langue vivante selon la spécialité du bac choisi ;

- **des enseignements professionnels.** Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques-sciences. Des heures sont aussi consacrées dans l'emploi du temps à la réalisation d'un chef-d'oeuvre présenté en fin de terminale et évalué pour l'examen ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel.** Entre 18 et 22 semaines de stage selon les spécialités, réparties sur les 3 ans ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Après un test de positionnement en début d'année, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le bac professionnel agricole

Quatre familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle :

- productions ;
- nature-jardin-paysage-forêt ;
- conseil vente ;
- alimentation - bio-industrie de laboratoire.

L'enseignement agricole propose en outre **deux classes de 2^{de} professionnelle dédiées** :

services aux personnes et aux territoires ;
technicien en expérimentation animale.

Le bac comprend sur 3 ans :

- **des enseignements généraux** : lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, documentation, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive ;

- **des enseignements professionnels** : techniques professionnelles, sciences économiques ;

- **des enseignements à l'initiative des établissements** ;

- **un stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;

- **des travaux pratiques renforcés** : chantier école ;

- **une mise à niveau des élèves** : 1 semaine en 2^{de} professionnelle ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel** : 14 à 16 semaines de stage dont 13 semaines prises sur la scolarité (12 semaine de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

Le brevet professionnel agricole

Le BPA est un diplôme national de niveau 3 (comme le CAP) du cadre national des certifications professionnelles, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le BPA se décline en sept secteurs professionnels : production animale, horticulture, forêt, industries alimentaires, vigne et vin, agroéquipement et aménagements paysagers. Il se prépare en 2 ans après la 3^e en apprentissage. Il est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

Liste des bacs professionnels

| |
|--|
| Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile ; option B en structure |
| Aéronautique, options avionique ; structure ; système |
| Agroéquipement |
| Aménagement et finition du bâtiment |
| Aménagements paysagers |
| Animation - enfance et personnes âgées (1 ^{re} session en 2023) |
| Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia ; facteur d'orgues - organier ; facteur d'orgues - tuyautier ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapissier d'ameublement ; verrerie scientifique et technique |
| Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (1 ^{re} session d'examen 2023) |
| Aviation générale |
| Bio-industries de transformation |
| Boucher-charcutier-traiteur |
| Boulangier-pâtissier |
| Commercialisation et services en restauration |
| Conducteur transport routier marchandises |
| Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) |
| Conduite et gestion de l'entreprise agricole |
| Conduite et gestion de l'entreprise hippique |
| Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche ; (1 ^{re} session d'examen en 2022) |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle options voile ; yacht (1 ^{re} session en 2022) |
| Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin |
| Construction des carrosseries |
| Cuisine |
| Cultures marines |
| Électromécanicien marine |
| Esthétique, cosmétique, parfumerie |
| Étude et définition de produits industriels (en rénovation) |
| Étude et réalisation d'agencement |
| Façonnage de produits imprimés, routage |
| Fonderie |
| Forêt |
| Gestion des milieux naturels et de la faune |
| Gestion des pollutions et protection de l'environnement |
| Hygiène, propreté, stérilisation |
| Interventions sur le patrimoine bâti options maçonnerie ; charpente ; couverture |
| Laboratoire contrôle qualité |
| Logistique |
| Maintenance des matériels option A matériels agricoles ; option B matériels de construction et de manutention ; option C matériels d'espaces verts |
| Maintenance des systèmes de production connectés (1 ^{re} session d'examen 2024) |
| Maintenance des véhicules option A voitures particulières ; option B véhicules de transport routier ; option C motocycles |
| Maintenance nautique |
| Menuiserie aluminium-verre |
| Métiers de l'accueil |
| Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés |
| Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie, option B pressing (1 ^{re} session d'examen 2024) |
| Métiers de la coiffure (1 ^{re} session d'examen en 2023) |
| Métiers de la mode - vêtements |
| Métiers de la sécurité |

| |
|--|
| Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial ; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie ; sellerie-garnissage |
| Métiers et arts de la pierre |
| Microtechniques |
| Optique-lunetterie |
| Organisation de transport de marchandises (1 ^{re} session d'examen en 2023) |
| Ouvrages du bâtiment : métallerie |
| Perruquier-posticheur |
| Photographie |
| Pilote de ligne de production |
| Plastiques et composites |
| Poissonnier-écailler-traiteur |
| Polyvalent navigant pont/machine (1 ^{re} session d'examen en 2022) |
| Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons |
| Productions aquacoles |
| Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques ; option B productions imprimées |
| Réparation des carrosseries |
| Services aux personnes et aux territoires |
| Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire ; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques ; option C réseaux informatiques et systèmes communicants |
| Technicien conseil-vente en univers jardinerie (1 ^{re} session d'examen en 2022) |
| Technicien conseil-vente en alimentation (1 ^{re} session 2023) |
| Technicien conseil-vente en animalerie |
| Technicien constructeur bois |
| Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie ; option B assistant en architecture |
| Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024) |
| Technicien de fabrication bois et matériaux associés |
| Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation) |
| Technicien de scierie |
| Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre |
| Technicien du froid et du conditionnement d'air (en rénovation) |
| Technicien en appareillage orthopédique |
| Technicien en chaudronnerie industrielle |
| Technicien en expérimentation animale |
| Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation) |
| Technicien en prothèse dentaire |
| Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024) |
| Technicien gaz |
| Technicien géomètre-topographe |
| Technicien menuisier agenceur |
| Technicien modeleur |
| Techniques d'interventions sur installations nucléaires |
| Traitements des matériaux |
| Transport fluvial |
| Travaux publics |

Liste des 2^{des} professionnelles familles de métiers avec leurs spécialités de bac pro

| MÉTIER DE L'AÉRONAUTIQUE |
|--|
| Aéronautique option avionique |
| Aéronautique option système |
| Aéronautique option structure |
| Aviation générale |
| Boucher-charcutier-traiteur |
| Boulangier-pâtissier |
| Poissonnier-écailler-traiteur |
| Commercialisation et services en restauration |
| Cuisine |
| Esthétique, cosmétique, parfumerie |
| Métiers de la coiffure |
| Aménagement et finition du bâtiment |
| Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie |
| Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente |
| Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture |
| Menuiserie aluminium-verre |
| Ouvrages du bâtiment : métallerie |
| Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre |
| Travaux publics |
| Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités |
| Logistique |
| Organisation de transport de marchandises |
| Métiers de l'accueil |
| Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial |
| Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Technicien d'études du bâtiment option A études et économie |
| Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture |
| Technicien géomètre-topographe |

| |
|---|
| Façonnage de produits imprimés, routage |
| Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques |
| Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées |
| Bio-industries de transformation |
| Laboratoire contrôle qualité |
| Aménagements paysagers |
| Forêt |
| Gestion des milieux naturels et de la faune |
| Agroéquipement |
| Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) |
| Conduite et gestion de l'entreprise agricole |
| Conduite et gestion de l'entreprise hippique |
| Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole |
| Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin |
| Productions aquacoles |
| Technicien conseil-vente en alimentation (1 ^{re} session 2023) |
| Technicien conseil-vente en animalerie |
| Technicien conseil-vente en univers jardinerie |
| Services aux personnes et aux territoires |
| Technicien en expérimentation animale |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle options voile ; yacht |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche |
| Électromécanicien marine |
| Polyvalent navigant pont/machine |
| Cultures marines |



| |
|--|
| Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile |
| Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure |
| Animation - enfance et personnes âgées |
| Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues - organier |
| Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues - tuyautier |
| Artisanat et métiers d'art option communication visuelle pluri-média |
| Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel |
| Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique |
| Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement |
| Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique |
| Conducteur transport routier marchandises |
| Construction des carrosseries |
| Étude et définition de produits industriels (en rénovation) |
| Gestion des pollutions et protection de l'environnement |
| Hygiène, propreté, stérilisation |
| Maintenance nautique |
| Métiers de la mode - vêtements |
| Métiers de la sécurité |
| Métiers du cuir option chaussures |
| Métiers du cuir option maroquinerie |
| Métiers du cuir option sellerie-garnissage |
| Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie, option B pressing (1 ^{re} session d'examen 2024) |
| Métiers et arts de la pierre |
| Optique-lunetterie |
| Perruquier-posticheur |
| Photographie |
| Plastiques et composites |
| Réparation des carrosseries |
| Technicien constructeur bois |
| Technicien en appareillage orthopédique |
| Technicien en prothèse dentaire |
| Technicien gaz |
| Techniques d'interventions sur installations nucléaires |
| Transport fluvial |

| |
|---|
| Maintenance des matériels option A matériels agricoles |
| Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention |
| Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts |
| Maintenance des véhicules option A voitures particulières |
| Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier |
| Maintenance des véhicules option C motocycles |
| Fonderie |
| Microtechniques |
| Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024) |
| Technicien en chaudronnerie industrielle |
| Technicien modeleur |
| Traitements des matériaux |
| Étude et réalisation d'agencement |
| Technicien de fabrication bois et matériaux associés |
| Technicien menuisier agenceur |
| Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés |
| Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire |
| Systèmes numériques option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques |
| Systèmes numériques option C réseaux informatiques et systèmes communicants |
| Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation) |
| Technicien du froid et du conditionnement d'air (en rénovation) |
| Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation) |
| Maintenance des systèmes de production connectés |
| Pilote de ligne de production |
| Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons |
| Technicien de scierie |



Un diplôme professionnel, et après ?

Dans de nombreux secteurs, un CAP et un bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier. Vous pouvez vous présenter sur le marché du travail tout de suite après l'obtention de votre diplôme ou vous pouvez également continuer à vous former.

🕒 Après un CAP ou un bac professionnel

La FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)

La FCIL répond à un besoin local de formation et d'emploi, d'une durée de 6 mois à 1 an. En lycée professionnel ou en école privée, elle permet de se spécialiser, les élèves effectuant de nombreux stages. Ainsi la FCIL secrétariat médical est possible après un bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ; la FCIL technicien aéronautique sur commande numérique est possible après un bac pro industriel.

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 an sous statut scolaire ou en apprentissage ou en formation continue. Elle permet une adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification du diplôme professionnel de départ. Il existe des MC dans de nombreux secteurs d'activité : la restauration, le bâtiment, le commerce, etc. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure-coupe-couleur ; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception...

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en 1 an, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole selon les spécialités. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle spécialisée. Par exemple, après un CAP agricole métier de l'agriculture, possibilité de préparer un CS tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance ; après un bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, possibilité de préparer un CS conduite d'un élevage caprin.

🕒 Après un CAP

Le BP/BPA (brevet professionnel/brevet professionnel agricole)

Le BP/BPA se prépare en 2 ans, en apprentissage ou en formation continue. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple coiffeur ou boulanger) pour s'installer à son compte.

Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

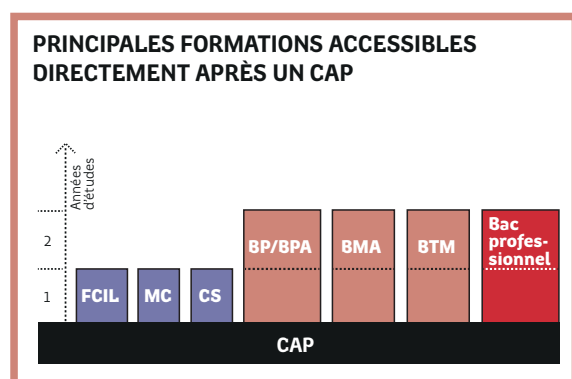
Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans, il est délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), ce n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation, ou de se mettre à son compte. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, tapissier décorateur, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc.

À noter : après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en 1 an pour renforcer votre polyvalence.

Le bac professionnel

Après l'obtention d'un CAP, on peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans (lire p. 15).



🌀 Après un bac professionnel

Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels poursuivent en BTS ou BTSA. Accès sélectif : un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

La classe passerelle

La classe passerelle est un dispositif concernant les bacheliers professionnels qui ont reçu un avis favorable du conseil de classe en terminale mais qui n'ont eu aucune proposition d'admission en BTS via Parcoursup. Il s'agit d'une année de transition afin de consolider les acquis, développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études, avant d'intégrer le parcours BTS.

Les FSS (formations supérieures de spécialisation)

Ces formations conduisent à un diplôme d'établissement, et se déroulent en 1 an, avec 400 heures minimum d'enseignement. Elles comprennent un tronc commun d'enseignements permettant l'acquisition d'une culture générale et des unités d'enseignements de spécialité correspondant à un parcours professionnel organisé dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle. Elles intègrent, par ailleurs, au moins pour la moitié du temps de formation, une période d'immersion en milieu professionnel de 12 à 16 semaines permettant l'acquisition de compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette période de stage fait l'objet d'un rapport évalué par l'équipe pédagogique.

Une FSS validée sanctionne un niveau correspondant à 60 crédits ECTS.

Le DN MADE

(diplôme national des métiers d'art et du design)

Le DN MADE se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans différents champs des métiers d'art et du design. Le DN MADE couvre 14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle. Accès sélectif, sur dossier scolaire et « projet de formation motivé » et présentation de productions personnelles représentatives de son univers visuel.

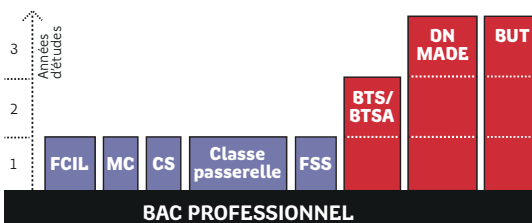
À savoir : il reste actuellement deux DMA, DMA arts de l'habitat option décors et mobiliers et DMA lutherie.

BUT

(bachelor universitaire de technologie)

Le BUT se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Cette formation correspond moins au profil des bacheliers professionnels. Accès sélectif, sur dossier scolaire voire tests et/ou entretien de motivation.

PRINCIPALES FORMATIONS ACCESSIBLES DIRECTEMENT APRÈS UN BAC PROFESSIONNEL



J'ai choisi la voie professionnelle

Il existe près de 80 spécialités de CAP et 90 bacs professionnels en Bretagne. Formations agricoles ou maritimes, diplômes pour travailler dans le commerce, les métiers d'art ou encore le bâtiment... Ce sont autant de parcours passionnants à commencer après la 3^e. Témoignages d'élèves et d'apprenti·e·s heureux·euses...

« Mes études m'ont permis de grandir »

« J'aimais déjà bien cuisiner pour mes amis, donner du sourire aux gens. Je savais que je ne voulais pas faire de longues études et être tout le temps assis. J'avais besoin de concret, de pratique.

Ce qui me plaît le plus, c'est de toucher la matière. C'est un peu comme de l'art. Le chef décide de la composition, de l'aspect visuel de l'assiette.

J'aime servir les clients, me dépêcher tout en restant calme, concentré, et dresser les assiettes.

Mes études m'ont permis de grandir. On acquiert de la maturité devant un chef. On doit être professionnel, respectueux. »

Titouan, élève en terminale BAC PRO Cuisine

« Je sais pourquoi je me lève le matin »

« Je me suis inscrite en bac pro et tout me plaît. Je voulais conduire des camions, c'est une passion. Je sais pourquoi je me lève le matin, pourquoi je vais en cours.

Le fait de passer des permis de conduire dès la seconde fait grandir, gagner en autonomie. Conduire, c'est beaucoup de responsabilités en peu de temps.

Je suis interne parce que j'habite à 80 km du lycée. Ça ne m'a pas posé de problème de partir de chez moi. Les premières semaines ont été un peu compliquées parce que je ne connaissais personne. Mais maintenant, j'ai des amis, ça se passe très bien. »

Juliette, élève en terminale BAC PRO Conducteur transport routier marchandises

Fille ou garçon, toutes les filières vous sont ouvertes

En Bretagne, les garçons sont fortement majoritaires dans le domaine de la production : génie civil, mécanique, électricité... Les filles sont plus nombreuses dans les domaines du commerce, de la gestion, des services aux personnes...

Pourtant, que vous soyez fille ou garçon, toutes les filières de formation vous sont ouvertes. Explorez toutes les pistes, participez aux portes ouvertes, discutez-en avec des élèves et des enseignant·e·s.



« J'ai une passion pour les travaux publics »

« J'ai une passion pour les travaux publics depuis toute jeune. J'ai choisi de préparer mon diplôme en apprentissage. Ça me donne de l'expérience pour entrer dans le monde du travail.

A l'école, on apprend les bases et on acquiert les connaissances techniques. En entreprise, on applique ensuite ces bases et on les approfondit. On apprend « sur le tas. »

Camille, apprentie en CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières

« Les cours passent plus vite »

« Dès que ça touche à nos centres d'intérêt, les cours passent plus vite. Ça m'a redonné envie d'aller à l'école, c'est sûr. Les enseignements généraux comme le français et les maths sont intéressants parce qu'ils sont en lien avec le métier. »

Laure, apprentie en CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics

J'aime la nature

Je veux m'occuper d'animaux

J'aime bouger

La Bretagne est l'une des premières régions agricoles françaises, que ce soit pour la production de lait, l'élevage de porcs, de volailles et la production légumière.

Gérées par de véritables chef-fe-s d'entreprise compétent-e-s en gestion, management et marketing, les exploitations agricoles recrutent de nombreux-euses salarié-e-s. Aujourd'hui, de plus en plus de fermes bretonnes s'engagent dans l'agriculture biologique.

Les formations en Bretagne

CAP agricole Jardinier paysagiste

Vous vous occupez de l'aménagement et de l'entretien des parcs, des jardins et des espaces verts, des terrains de sport, des halls d'hôtel, des espaces d'exposition...

CAP agricole Maréchal-ferrant

Vous fabriquez et adaptez les fers au sabot du cheval. Vous vous déplacez d'écurie en centre équestre avec votre four, vos fers, vos enclumes, vos clous...

CAP agricole Métiers de l'agriculture

production animale

Vous nourrissez les animaux et prodiguez les soins nécessaires, contrôlez la production, réalisez la récolte et la conservation du fourrage...

production végétale : arboriculture, horticulture

Vous préparez les sols, réalisez les semis et le repiquage des végétaux, éventuellement les traitements phytosanitaires. Vous récoltez des fleurs et des légumes, préparez les arbres, les arbustes et les plantes ornementales pour la vente...

production végétale : grandes cultures

Vous effectuez les semis, les plantations, l'entretien et la récolte des cultures. Vous assurez la conduite et l'entretien des différents engins de l'exploitation...

CAP agricole Palefrenier soigneur

Vous prodiguez des soins aux chevaux, distribuez la nourriture, surveillez leur état de santé, l'entretien du matériel, des boxes et des installations...

CAP Maintenance des matériels

Vous contrôlez, mesurez, réglez, démontez, remontez ou changez les pièces défectueuses. Cela pour assurer le bon fonctionnement des grues, des tondeuses, des tronçonneuses, des moissonneuses, des tracteurs...

option A matériels agricoles

option C matériels d'espaces verts

CTM Toiletteur canin et félin

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous réalisez des toilettes classiques ou pour des concours sur les principales races de chiens et de chats. Vous veillez au respect des règles d'hygiène et de sécurité, à l'entretien des matériels, vous réalisez la vente de produits cosmétiques ou d'accessoires pour animaux.

BAC PRO Agroéquipement

Vous entretenez, réparez, réglez et conduisez des engins agricoles. Vous travaillez pour une exploitation agricole, une entreprise de travaux agricoles ou une coopérative d'utilisation de matériels agricoles...

BAC PRO Aménagements paysagers

À partir d'un cahier des charges, vous préparez, organisez et gérez des chantiers d'aménagement : tracé, plantation, irrigation, dallage, entretien de parcs, de jardins ou d'espaces verts...

BAC PRO Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

Vous êtes responsable de la culture de fleurs, légumes, fruits ou arbustes. Vous travaillez le sol, semez, surveillez, récoltez la production. Vous vous occupez aussi de la gestion des commandes ou des factures, des fournisseurs et des clients...

BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage

Vous êtes responsable de la gestion d'une exploitation agricole : choix et suivi des cultures, techniques d'élevage, utilisation et gestion des matériels, achats, ventes, investissements...

BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Vous assurez la gestion d'un établissement équestre. Vous réalisez les soins aux chevaux (alimentation, brossage, paillage) et leur entraînement, la maintenance des équipements, des bâtiments, des installations.

+ D'INFOS



Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.



Les formations en Bretagne

BAC PRO Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

Vous dirigez un élevage de chiens ou de chats : vous assurez l'alimentation des animaux, la reproduction, l'éducation, les soins, l'entretien des équipements, le conseil aux clients ...

BAC PRO Forêt

Vous organisez et gérez des travaux forestiers : organisation des tâches, élagage des arbres, abattage, plantations, utilisation des équipements et maintenance des engins forestiers...

BAC PRO Maintenance des matériels

Vous entretenez et réparez les matériels. Vous effectuez les diagnostics de panne, réalisez les devis, organisez les réparations, conseillez les utilisateurs. Vous gérez les stocks et les commandes de pièces.

option A matériels agricoles

option C matériels d'espaces verts

Des idées métiers...

Conseiller·ère agricole

Jardinier·ère paysagiste

Horticulteur·rice

Garde forestier·ère

Responsable de centre équestre

Agriculteur·rice

Employé·e d'élevage



© L'ŒIL de Paco - Région Bretagne

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP agricole Jardinier paysagiste

- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- BP Aménagements paysagers
- BAC PRO Aménagements paysagers

Après un BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise agricole

- CS Conduite d'un élevage bovin lait
- BTS agricole Agronomie : productions végétales
- BTS agricole Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Voir aussi

- BAC PRO Gestion des milieux naturels et de la faune, p.37
- BAC PRO Technicien conseil vente univers jardinerie, p. 34

Tous les sigles p. 20



La Bretagne est la première région agroalimentaire française. Cette industrie transforme les matières premières (viande, lait, céréales, sucre, boissons...) destinées à l'alimentation (plats cuisinés, yaourts, biscuits, confiserie, sodas...). Elle rassemble un ensemble d'activités que sont la conception, la transformation, la commercialisation, le contrôle-qualité des produits alimentaires finis et leur transport.

Les formations en Bretagne

CAP agricole Opérateur en industries agroalimentaires

option transformation de produits alimentaires

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous participez à une ou plusieurs étapes de la production : découpe, désossage, salaison, élaboration et conditionnement des produits. Vous êtes formé-e à la conduite de machines.

CAP Conducteur d'installations de production

Vous assurez la conduite d'un système de production automatisé. Vous effectuez la préparation de la production, les réglages, la surveillance, le contrôle qualité et la maintenance de premier niveau.

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

BAC PRO Pilote de ligne de production

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage en 2 ans ou 1 an
Vous préparez, conduisez et surveillez une ligne de production automatisée ou semi-automatisée. Vous pouvez diriger une équipe. Vous travaillez pour l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique, automobile...

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des idées métiers...



Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP agricole Opérateur en industries agroalimentaires

- BP Industries alimentaires
- BAC PRO Pilote de ligne de production

Après un BAC PRO Pilote de ligne de production

- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique

Voir aussi

- BAC PRO Maintenance des systèmes de production connectés p. 41

J'aime travailler de mes mains

J'ai la bosse du commerce

J'ai le sens du contact

Les métiers dits « de bouche » se répartissent entre la grande distribution et l'artisanat alimentaire au travers des petits commerces de proximité. L'industrie alimentaire offre également des débouchés. Ces artisan-e-s ou salarié-e-s, habiles et soigneux-euses, proposent des produits frais, savoureux et de qualité pour offrir à leurs clients des moments gourmands. Dans la grande majorité des cas, l'accès aux métiers alimentaires s'opère par la voie de l'apprentissage.

Des idées métiers...

Charcutier-ère
traiteur-euse

Poissonnier-ère

Boulangier-ère

Crémier-ère-
fromager-ère

Les formations en Bretagne

CAP Boucher

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous préparez la viande : découpe, désossage, nettoyage et transformation... Vous assurez aussi la prise des commandes, la réception et la vérification des produits, ainsi que le conseil à la clientèle.

CAP Boulanger

Vous préparez et pétrissez la pâte, pesez et façonnez les pâtons, surveillez la cuisson, nettoyez le fournil.

CAP Charcutier-traiteur

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

À mi-chemin entre le boucher et le cuisinier, vous confectionnez des préparations surtout celles à base de viande. Vous travaillez aussi de la pâte pour réaliser des quiches, des bouchées...

Un CAP en 1 an

Le **CAP Chocolatier-confiseur** est préparé en 1 an. Il faut déjà posséder un CAP ou un BAC PRO du secteur alimentation pour s'y inscrire.

CAP Crémier-fromager

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous assurez la réception, le contrôle et le stockage des fromages, la préparation pour la vente, la mise en valeur, le tranchage, la mise sous vide et la confection de plateaux. Vous assurez également l'accueil, le conseil et la vente des produits.

CAP Glacier fabricant

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous assurez la préparation et la vente de glaces et de sorbets. Pour cela, vous utilisez des machines spécifiques (pasteurisation, surgélateur...) et possédez des bases de gestion pour vous occuper des stocks.

CAP Pâtissier

Vous réalisez des produits sucrés (gâteaux, tartes...) et salés, chauds et froids. Vous pouvez travailler en petit commerce comme en grande surface ou en pâtisserie semi-industrielle.

CAP Poissonnier écailler

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous préparez et commercialisez des produits de la mer et d'eau douce : poissons, coquillages et crustacés. Vous veillez au respect des règles d'hygiène et de conservation des produits en plus d'assurer le conseil et la vente à la clientèle.

BAC PRO Boucher charcutier traiteur

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous préparez des viandes, des jambons, des pâtés et cuisinez des produits traiteurs. Vous vendez vos produits, conseillez les clients. Vous savez gérer une entreprise et animer une équipe.

BAC PRO Boulanger-pâtissier

Vous préparez des pains, viennoiseries, desserts et produits traiteurs. Vous avez également des compétences en gestion d'une entreprise, commercialisation des produits et animation d'équipe.

BAC PRO Poissonnier écailler traiteur

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous sélectionnez, préparez, transformez et vendez les poissons, les coquillages et les crustacés. Vous conseillez les clients, gérez une équipe, organisez la présentation du point de vente. Vous cuisinez aussi des produits traiteurs à base de poissons ou coquillages (hors d'œuvres, potages, plats cuisinés...).

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Boucher

- MC Employé traiteur
- BAC PRO Boucher charcutier traiteur
- BP Charcutier traiteur

Après un CAP Pâtissier

- CAP Chocolatier-confiseur (après 1 CAP en 1 an)
- BAC PRO Boulanger pâtissier
- BTM Chocolatier confiseur
- BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur

Voir aussi

- CAP Cuisine, p. 39
- CAP Équipier polyvalent du commerce, p. 34
- BAC PRO Technicien conseil vente en alimentation, p. 34

Tous les sigles p. 20

Je veux travailler de mes mains

Je rêve d'un métier artistique

Réparer, bricoler, j'adore ça

Les artisan·e·s d'art travaillent la matière : bois, cuir, verre, pierre, métal... Ils-elles produisent des objets uniques ou en petite série pour des particuliers, des décorateur·rice·s, des designers. Leurs connaissances en histoire de l'art, leur maîtrise des techniques traditionnelles leur permettent d'intervenir sur des chantiers de restauration du patrimoine. Les entreprises sont la plupart du temps de petite taille.

Les formations en Bretagne

CAP Ébéniste

À l'aide de plans que vous réaliserez, vous fabriquez et restaurez des meubles en bois, à l'unité ou en petite série, du mobilier moderne ou des copies d'anciens.

CAP Ferronnier d'art

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous fabriquez ou restaurez pour des bâtiments tous types d'ouvrages en fer forgé : mobiliers, lampadaires, rampes, grilles, portails...

CAP Horlogerie

Vous démontez, réparez et remontez les mécanismes de montres, réveils, pendules... Vous intervenez sur de petites pièces mécaniques, électriques ou électroniques.

CAP Signalétique et décors graphiques

Vous réalisez à l'unité ou en série des panneaux de signalisation, des panneaux de stands d'exposition, des banderoles, des adhésifs, des murs peints, publicitaires ou décoratifs...

CAP Staffeur ornemaniste

Le staff est un mélange de plâtre et de fibres utilisé en décoration. Vous fabriquez et posez des corniches, des chapiteaux, des colonnes, des rosaces...

BAC PRO Artisanat et métiers d'art

option communication visuelle plurimédia

Vous réalisez des projets de communication visuelle multi-supports : mise en page de documents, affiches, animations multimédias, éléments graphiques pour le web, packaging, illustrations 2D/3D... Vous maîtrisez les logiciels spécifiques, la réalisation de croquis, prémaquettes...

option marchandisage visuel

Vous aménagez des vitrines, des rayons ou des boutiques. Vous mettez en valeur les produits et favorisez ainsi les ventes. Vous travaillez pour des grands ou des petits magasins, mais aussi pour des salons professionnels.

option métiers de l'enseigne et de la signalétique

Vous réalisez des enseignes et de la signalétique extérieure ou intérieure. Pour cela, vous travaillez différents matériaux comme le plastique, le verre ou le métal. Vous coupez, formez, assemblez les différents éléments de l'enseigne, vous les câblez et faites le raccordement électrique. Vous installez vos enseignes chez le-la client·e et assurez leur maintenance.

option tapisserie d'ameublement

En atelier, vous garnissez et habillez de tissu des sièges (chaises, fauteuils...), des meubles ou de la literie. Vous confectionnez aussi des tentures, des rideaux et des habillages de murs que vous installez chez le client. Vous pouvez concevoir des prototypes de nouvelles créations ou restaurer des ouvrages existants.

Des idées métiers...

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Tapissier·ère
d'ameublement

Ébéniste

Staffeur·euse
ornemaniste

Des CAP en 1 an

Certains CAP sont préparés en 1 an. Il faut déjà posséder un CAP ou n'importe quel diplôme de niveau supérieur pour pouvoir s'y inscrire.

- CAP Arts du bois option marqueteur
- CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste
- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor
- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh



© Sylvie Peruzzi - Forolia.com

+ D'INFOS



Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Ébéniste

- CAP Arts du bois option marqueteur (en 1 an)
- CAP Arts du bois option sculpteur ornementaliste (en 1 an)
- BMA Ébéniste

Tous les sigles p. 20

Voir aussi

- CAP Tailleur de pierre, p. 30
- BAC PRO Métiers et arts de la pierre, p. 31

Je suis branché-e high tech

Je veux travailler de mes mains

Réparer, bricoler, j'adore ça

Lorsqu'une voiture, un camion, une moto sont accidentés ou refusent de démarrer, leurs propriétaires s'adressent aux concessionnaires, garagistes ou mécanicien-ne-s pour identifier la panne, réparer la carrosserie endommagée, voire régler une application électronique embarquée défaillante. Carrossier-ère-s, mécanicien-ne-s, technicien-ne-s habiles de leurs mains, travaillent avec précision et minutie.

Les formations en Bretagne

CAP Construction des carrosseries

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous mettez en forme et assemblez les éléments de carrosserie pour des automobiles, des camions, des campings cars. Vous préparez les surfaces et participez à l'installation des équipements.

CAP Maintenance des véhicules

Vous diagnostiquez, entretenez et réparez tout ce qui roule : mesure et contrôle, démontage et remontage, changement de pièces... Vous accueillez également les clients.

option A voitures particulières

option B véhicules de transport routier

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

option C motocycles

CAP Peinture en carrosserie

En entreprise ou dans un atelier, vous décapez, poncez, mastiquez et appliquez les sous-couches et les traitements contre la corrosion, avant de passer à la peinture de finition.

CAP Réparation des carrosseries

Vous assurez la dépose des pièces de carrosserie, le démontage des éléments mécaniques ou électriques avant de remettre en forme les parties endommagées par des chocs.

BAC PRO Construction des carrosseries

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous réalisez ou adaptez des carrosseries de voitures, camping-cars, ambulances, poids-lourds... Vous analysez les projets, fabriquez les éléments de carrosserie en travaillant les matériaux métalliques et composites.

BAC PRO Maintenance des véhicules

Vous contrôlez, diagnostiquez les pannes et réparez des véhicules. Vous accueillez les client-e-s, les conseillez, réalisez des devis, animez une équipe et organisez l'atelier.

option A voitures particulières

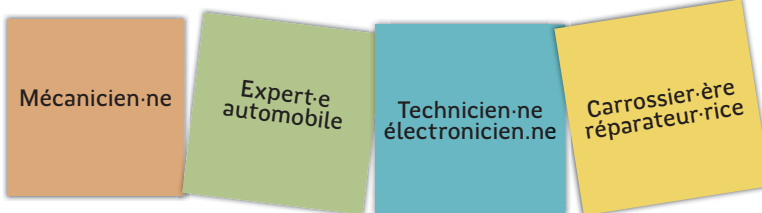
option B véhicules de transport routier

option C motocycles

BAC PRO Réparation des carrosseries

Vous accueillez les client-e-s, réceptionnez les véhicules, réparez ou remplacez les éléments de carrosserie détériorés. Vous contrôlez la structure, préparez et réalisez la mise en peinture, remettez en conformité les véhicules.

Des idées métiers...



Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO Maintenance des véhicules

- FCIL Conseiller commercial en automobile
- FCIL Préparation mécanique de véhicules de sport et de collection
- FCIL Préparation moteurs option mécanique de compétition
- FCIL Technicien de maintenance des nouvelles technologies automobiles
- BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières

Voir aussi

- CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance, p. 42
- BAC PRO Aéronautique (Avionique/structure/systèmes), p. 41
- BAC PRO Agroéquipement, p. 23
- BAC PRO Électromécanicien marine, p. 42
- BAC PRO Maintenance nautique, p. 42



J'aime organiser, gérer

J'aime bouger

Je veux travailler de mes mains

Le bâtiment est un secteur clé de l'économie bretonne dont l'activité se répartit quasiment à égalité entre la construction neuve et la rénovation. De la conception à la réalisation, des fondations à l'aménagement, de nombreux professionnels interviennent. Il y a plus de trente métiers dans le bâtiment et ils demandent tous des compétences spécifiques. Les salarié·e·s de la filière bois travaillent surtout dans la menuiserie, la charpente et l'ameublement.

Les formations en Bretagne

CAP Carreleur mosaïste

Vous arrivez sur le chantier après le maçon et le plâtrier. Vous savez lire un plan, préparer le support, couper les carreaux puis les poser. Mais aussi faire les joints, les finitions...

CAP Charpentier bois

En atelier, vous préparez les pièces de bois nécessaires à la charpente. Sur le chantier, vous les assemblez et les posez ou vous remplacez des éléments défectueux.

CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé

Vous fabriquez et posez les moules en bois, en métal ou en plastique dans lesquels on coule le béton pour former des planchers, des dalles, des poteaux...

CAP Couvreur

Spécialiste du toit, vous calculez les surfaces, mettez en place les supports de la couverture et posez les ardoises, tuiles ou chaume.

CAP Maçon

Vous montez des murs et des cloisons en pierre, en parpaing ou en béton. Vous coulez et lissez les dalles et vous assurez l'étanchéité et la protection des bâtiments.

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités

Vous assurez l'entretien et les réparations en plomberie, électricité et peinture. Vous pouvez travailler dans les hôpitaux, les entreprises, les écoles...

CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Artiste du bâtiment, vous débitez, sciez, taillez et polissez des blocs de marbre pour réaliser des éléments de construction ou de décoration.

CAP Menuisier aluminium-verre

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous fabriquez des éléments en aluminium et en verre : vitrines, baies vitrées, miroirs, etc. À l'atelier, vous découpez, usinez et façonnez les pièces. Vous réalisez aussi leur pose sur le chantier.

CAP Menuisier fabricant (ex CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement)

Vous réalisez des ouvrages en bois et dérivés (aggloméré, médium...). Vous fabriquez des portes, parquets, escaliers, bars... À l'atelier, vous tracez et découpez des pièces de bois avant d'effectuer l'assemblage et la finition.

CAP Menuisier installateur

Sur le chantier, vous posez les menuiseries d'un bâtiment neuf ou en rénovation : portes, fenêtres, placards, escaliers, comptoirs...

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous participez à l'aménagement intérieur d'un bâtiment. Vous réalisez des doublages, cloisons, plafonds, sols ainsi que des ouvrages décoratifs.

CAP Monteur en installations sanitaires

C'est la formation pour devenir plombier. Vous installez, entretenez et réparez les canalisations d'eau, de gaz ou d'air comprimé. Vous faites aussi la pose des appareils sanitaires.

CAP Monteur en installations thermiques

Vous installez et entretenez des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation : radiateurs, planchers chauffants, panneaux solaires...

CAP Peintre applicateur de revêtements

Vous habillez, protégez et décorez les sols, plafonds, murs et façades, en fonction des désirs des clients. Vous utilisez des peintures, des enduits, des colles, des papiers peints, des dalles, des moquettes...

CAP Serrurier métallier

Par pliage, cintrage ou forgeage, vous usinez et mettez en formes des charpentes métalliques, vérandas, passerelles, escaliers... Vous les assemblez et en assurez également la pose.

CAP Tailleur de pierre

Artiste du bâtiment, vous réalisez des éléments en pierre de taille. Vous travaillez sur des chantiers ou en atelier pour produire des éléments de décoration ou de construction.

+ D'INFOS



Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh



Des idées métiers...



Des formations en 1 an

CAP Charpentier de marine

Attention : ce CAP se fait un 1 an. Pour y accéder, il faut un CAP dans les métiers du bois.

CAP Étancheur du bâtiment et des travaux publics

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage et en 1 an.

BAC PRO Métiers et arts de la pierre

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage et en 1 an, après un BP Métiers de la pierre.

BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment

Vous organisez des chantiers de second œuvre du bâtiment et participez aux travaux (carrelage, peinture, cloisons, sols...). Vous estimez les coûts, les besoins en personnel et matériaux. Vous réalisez le planning et le suivi des travaux...

BAC PRO Étude et réalisation d'aménagement

Vous participez à la conception technique du projet d'aménagement. Vous réalisez des plans, des cahiers des charges, organisez et gérez la mise en œuvre des aménagements sur le chantier.

BAC PRO Menuiserie aluminium-verre

Vous réalisez et posez des fenêtres, des vérandas, des verrières, des cloisons ou des éléments de décoration. Vous préparez, découpez et assemblez les éléments à l'atelier.

Vous réalisez, posez et entretenez des charpentes métalliques et des ossatures de bâtiments, des escaliers, des cages d'ascenseur... Vous organisez et gérez les chantiers.

BAC PRO Ouvrages du bâtiment : métallerie

Vous réalisez des ouvrages en métal pour le bâtiment : charpentes, fenêtres, portes, cloisons... Vous maîtrisez les différents types d'usinage pour donner une forme aux pièces, les techniques d'assemblage et la pose sur le chantier. Vous pouvez animer une équipe et organiser un chantier.

BAC PRO Technicien constructeur bois

Vous fabriquez des ouvrages d'ossature bois et des charpentes. Vous réalisez l'analyse technique des ouvrages, les plans d'exécution, la taille du bois, l'usinage, l'assemblage et la finition. Vous effectuez la pose sur le chantier et l'animation d'une équipe...

BAC PRO Technicien de fabrication bois et matériaux associés

Vous fabriquez des meubles, du mobilier d'agencement, des menuiseries extérieures et intérieures, des charpentes industrielles et des éléments en bois lamellé-collé. Vous préparez la fabrication des ouvrages et assurez le suivi de la production. Vous animez une équipe et contrôlez la réalisation...

BAC PRO Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Vous réalisez le dépannage de tous types d'installations : chaudières, appareils de climatisation et systèmes d'énergies renouvelables... Vous organisez et contrôlez la maintenance.

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment

option A études et économie

Vous participez au dossier d'étude de construction d'un bâtiment, à l'estimation des coûts, la préparation des dessins d'exécution, la planification des travaux, la facturation...

option B assistant en architecture

Vous participez aux travaux d'architecture, aux études techniques et administratives. Vous réalisez des relevés, des esquisses, des maquettes, des dessins d'exécution, de la conception et du dessin assistés sur ordinateur... Vous participez aussi au suivi des travaux.

BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Vous réalisez des travaux de gros œuvre. Vous organisez les activités d'une équipe, la réalisation et le suivi des travaux sur le chantier, vous choisissez le matériel, assurez le contrôle qualité...



Les formations en Bretagne

BAC PRO Technicien du froid et du conditionnement d'air

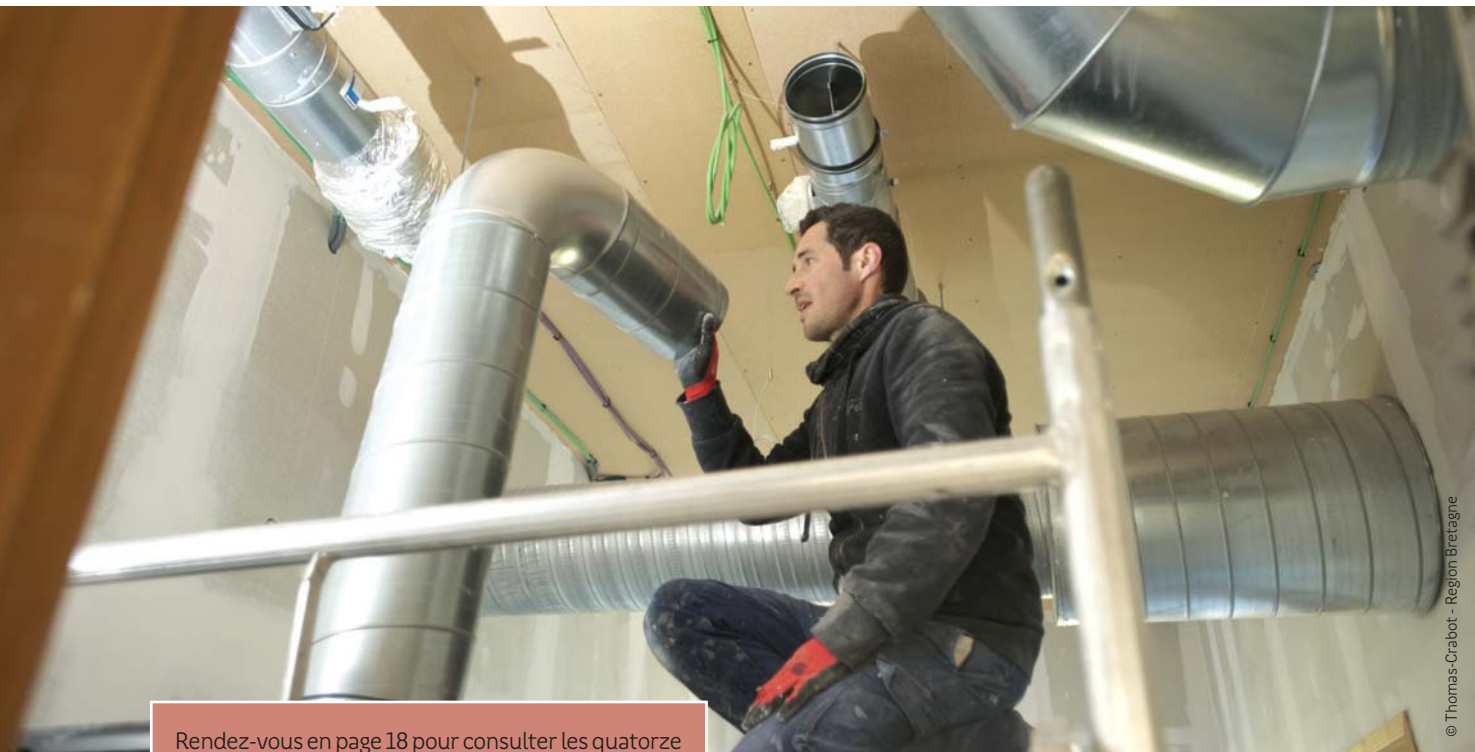
Vous réalisez le montage, la mise en service et la maintenance des installations frigorifiques ou de climatisation industrielles. Vous planifiez et suivez les travaux, vous rencontrez les client-e-s...

BAC PRO Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Vous installez des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation. Vous réalisez l'implantation des équipements, les raccordements et la mise en service. Vous organisez, encadrez et suivez les chantiers.

BAC PRO Technicien menuisier-agenceur

Vous fabriquez des ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, magasins... Vous préparez la production à partir du dossier technique, dirigez et suivez la fabrication et la pose sur le chantier.



© Thomas-Crabot - Région Bretagne

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Monteur en installations thermiques

- MC Maintenance en équipement thermique individuel
- BAC PRO Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Après un BAC PRO Technicien menuisier-agenceur

- BTS Développement et réalisation bois ou Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Étude et réalisation d'agencement

Voir aussi

- CAP Ébéniste, p. 27
- CAP Staffeur ornemaniste, p. 27
- BAC PRO Travaux publics, p. 47
- BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, p. 36

Tous les sigles p. 20

J'ai le sens du contact

Je veux travailler de mes mains

J'ai la bosse du commerce

Le secteur rassemble les métiers de la coiffure et des soins du corps : esthéticien-ne-s, coiffeur-euse-s, barbier-ère-s, manucures... Les professionnel-le-s travaillent dans des salons de coiffure, des instituts de beauté, des centres de remise en forme, des magasins de cosmétiques... Certains se déplacent également à domicile. Après quelques années d'expérience, beaucoup de professionnel-le-s choisissent de s'installer à leur compte.

Les formations en Bretagne

CAP Esthétique cosmétique parfumerie

Vous effectuez les soins du visage et du corps, les masques, les gommages, les épilations... Vous conseillez les client-e-s, réalisez la vente de produits cosmétiques, gérez les rendez-vous...

CAP Métiers de la coiffure

Vous coupez, mettez en forme, séchez les cheveux, préparez et appliquez des produits. Vous gérez les rendez-vous, accueillez et conseillez les client-e-s.

BAC PRO Esthétique cosmétique parfumerie

Vous réalisez des soins du visage et du corps, des épilations, des maquillages, des poses de prothèses ongulaires... Vous effectuez la vente de services et de produits cosmétiques. Vous pouvez participer à l'animation d'un espace de vente, à la gestion des stocks de produits, à la gestion administrative et financière et encadrer du personnel.

BAC PRO Métiers de la coiffure

Vous réalisez des coupes de cheveux, mises en forme, colorations et coiffages selon les demandes des clients. Vous leur apportez un conseil personnalisé et vendez des services ou des produits capillaires adaptés à leurs besoins. Vous pouvez assurer la gestion administrative et financière d'un salon et animer une petite équipe...



Des idées métiers...

Coiffeur-euse

Esthéticien-ne
cosméticien-ne

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP
Métiers de la coiffure

- MC Coiffure coupe couleur
- BAC PRO Métiers de la coiffure
- BP Coiffure

Après un BAC PRO
Esthétique cosmétique
parfumerie

- BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh



J'ai la bosse du commerce

J'ai le sens du contact

J'aime jongler avec les chiffres

Des idées métiers...

Cheffe de rayon

Technico-commercial-e

Vendeur-euse en magasin



© Franck Bertermin - Région Bretagne

Le secteur offre une grande diversité d'emplois : commerce de détail ou commerce de gros, en local ou à l'international, au contact de la clientèle ou à distance, en boutique spécialisée ou en grande surface...

Les qualités relationnelles pour ces métiers sont incontournables. Il faut également savoir s'adapter aux attentes de la clientèle et maîtriser de plus en plus les outils numériques avec le développement de la vente en ligne.

Les formations en Bretagne

CAP Équipier polyvalent du commerce

Vous travaillez en caisse, faites la promotion des produits, assurez la mise en rayon et les opérations de promotion, accueillez et conseillez la clientèle. Vous gérez également les relations avec les fournisseurs. Ces missions peuvent être effectuées en grandes surfaces, magasins de proximité, commerces spécialisés, grossistes...

CAP Fleuriste

Vous accueillez, conseillez les clients et assurez la vente de bouquets et de plantes. Vous connaissez les végétaux, savez les stocker, préparer un bouquet, composer un arrangement floral en fonction d'une demande...

BAC PRO Métiers de l'accueil (ex BAC PRO Accueil - relation clients et usagers)

Chargé-e d'accueil, standardiste, téléconseiller-ère clientèle ou agent-e d'escalade..., vous répondez aux demandes de client-e-s et visiteur-euse-s en face-à-face ou par téléphone. Vous évaluez la satisfaction de l'interlocuteur-ice, prenez en charge les réclamations et participez à la fidélisation de la clientèle. Vous maîtrisez au moins une langue étrangère, les outils téléphoniques et logiciels de bureautique ainsi que les logiciels spécifiques liés à l'accueil.

BAC PRO Métiers du commerce et de la vente

option A animation et gestion de l'espace commercial (ex BAC PRO commerce)

Vous vendez des produits, conseillez, fidélisez la clientèle, animez des surfaces de vente. Vous réalisez l'approvisionnement, la gestion des stocks et vous évaluez des résultats...

option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex BAC PRO vente)

Vous prospectez, gérez et fidélisez les clients de votre entreprise, qu'ils soient professionnels ou particuliers. Vous étudiez les marchés, réalisez des argumentaires de vente, négociez les conditions de la vente (prix, délais, quantités, conditions de paiement). Vous fidélisez la clientèle en la contactant régulièrement.

BAC PRO Optique lunetterie

Vous assurez la vente de lunettes et de produits d'optique. En magasin, vous accueillez les client-e-s et analysez leur prescription. Vous les conseillez dans leur choix, vous ajustez, entretenez et réparez les lunettes. Vous participez à la gestion administrative et commerciale de l'entreprise (vente, animation, gestion des stocks...).

BAC PRO Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

Vous réalisez la vente de produits alimentaires dans un petit magasin comme dans une grande surface. Vous réceptionnez et contrôlez les produits, assurez leur conservation, leur préparation et leur mise en rayon. Vous pouvez conseiller les client-e-s, organiser des opérations de promotion.

BAC PRO Technicien conseil vente en animalerie

Vous vendez des animaux de compagnie, des aliments, produits et accessoires d'animalerie. Vous êtes responsable du soin des animaux et surveillez leur état de santé. Vous conseillez les client-e-s, participez à la gestion des rayons, au choix des fournisseurs et au suivi des documents administratifs.

BAC PRO Technicien conseil vente univers jardinerie

Vous assurez la vente de végétaux et de produits de jardinage. Vous réceptionnez, stockez et assurez l'entretien des plantes. Vous réalisez la mise en rayon des produits, leur étiquetage et conseillez les clients. Vous pouvez encadrer une équipe de vendeurs.

Tous les sigles p. 20

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Équipier polyvalent du commerce

- MC Vendeur spécialisé en alimentation
- BAC PRO Métiers du commerce et de la vente
- BAC PRO Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

Après un BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial

- MC Vendeur spécialisé en alimentation
- MC Assistance, conseil, vente à distance
- BTS Management commercial opérationnel
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client



Réparer, bricoler, j'adore ça

Je rêve d'un métier artistique

Le secteur regroupe les métiers de la communication, la publicité, la presse, l'impression et l'édition. Les professionnel-le-s travaillent à la conception ou à la production de supports d'information et de communication : journaux, supports publicitaires, packaging, signalétique, sites web, vidéos... Elles et ils doivent maîtriser les modes de communication et de diffusion de contenus numériques qui évoluent constamment.

Les formations en Bretagne

BTM Photographe

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous effectuez des prises de vue en extérieur ou en studio. Vous assurez le développement des photos argentiques et le traitement des photos numériques sur ordinateur. Vous vendez également du matériel de photographie, réalisez des devis, des facturations et de la gestion des stocks...

CAP Sérigraphie industrielle

Vous maîtrisez les techniques d'impression sur différents supports, (textile, verre, plastique, bois, etc.) pour la publicité, la décoration de véhicules, l'habillement...

BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia

option A productions graphiques

Vous assurez la conception technique d'un document avant impression : l'analyse de la commande, le traitement des données informatiques, la mise en page, le choix des couleurs et des illustrations, le contrôle qualité...

option B productions imprimées

Vous conduisez des machines complexes d'impression. Vous effectuez la préparation et le réglage des machines, le suivi et le contrôle de la production, la coordination du travail de l'équipe, la finition, la découpe et l'assemblage des produits imprimés...

Des idées métiers...

Conducteur-riche de machines à imprimer

Façonnier-ère des industries graphiques

Opérateur-riche prépresse

Infographiste

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Tous les sigles p. 20

Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia

- BTS Études de réalisation d'un projet de communication

Voir aussi

- CAP Signalétique et décors graphiques, p. 27
- BAC PRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia, p. 27 option marchandisage visuel, p. 27 option métiers de l'enseigne et de la signalétique, p. 27

Réparer, bricoler, j'adore ça

Je veux travailler de mes mains

J'aime organiser, gérer



© Matthieu Grandel - Région Bretagne

Éclairage, électroménager, voiture, téléphonie mobile... l'électricité et l'électronique accompagnent toutes les activités de la vie quotidienne. Les métiers sont présents dans une large palette de secteurs : le bâtiment (construction/rénovation des bâtiments, domotique), l'industrie (fabrication d'équipements électroniques et informatiques) mais aussi la fourniture d'électricité. La révolution numérique impacte en profondeur ce secteur.

Les formations en Bretagne

CAP Électricien

Vous réalisez des installations électriques pour des logements, des entreprises ou pour l'éclairage public. Vous mettez en place, raccordez et entretenez les équipements électriques.

BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

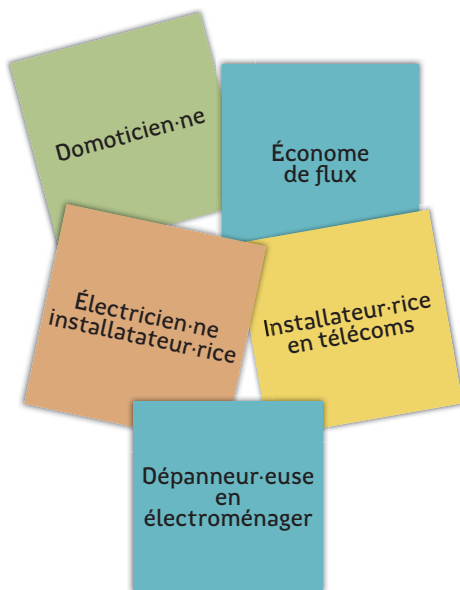
Possibilité de convention avec la Marine nationale

Vous étudiez et réalisez les travaux, mettez en service, contrôlez et maintenez des installations électriques et des réseaux. Vous planifiez et organisez des chantiers. Vous conseillez les client-e-s...

BAC PRO Technicien du froid et du conditionnement d'air

Vous réalisez le montage, la mise en service et la maintenance des installations frigorifiques ou de climatisation industrielles. Vous planifiez et suivez les travaux, vous rencontrez les client-e-s...

Des idées métiers...



BAC PRO Systèmes numériques

Vous installez des équipements et des réseaux : vous assemblez les composants, intégrez les logiciels, réalisez les tests et la mise en service. Vous effectuez aussi l'assistance technique et la maintenance.

option A sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire

option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques

option C réseaux informatiques et systèmes communicants

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des poursuites d'études possibles...

Après un bac pro BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

- FCIL Maintenance des équipements audiovisuels et électroménagers
- MC Technicien-ne ascensoriste (service et modernisation)
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Électrotechnique
- BTS Fluides énergies, domotique

Voir aussi

- CAP Maintenance des bâtiments de collectivités, p. 30
- CAP Monteur en installations thermiques, p. 30
- BAC PRO Électromécanicien marine, p. 42
- BAC PRO Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, p. 32

Tous les sigles p. 20

Je veux protéger la planète

Je veux faire respecter la loi

J'aime la nature

© Franck Betermin - Région Bretagne



Des idées métiers...

Agent-e de
propreté
et d'hygiène

Agent-e de
sécurité

Animateur-riche
nature

Nettoyage de sites, traitement des déchets, prévention des risques industriels, protection de la biodiversité ou encore surveillance de locaux... Le secteur regroupe les emplois liés à la protection des biens, des personnes et de l'environnement. La tendance est à l'augmentation du niveau de qualification. Certains métiers demandent de maîtriser des techniques pointues de décontamination, par exemple.

Les formations en Bretagne

CAP Agent de propreté et d'hygiène

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous êtes en charge de l'entretien, du nettoyage et de la désinfection de locaux variés : industries, bureaux, magasins, hôpitaux...

CAP Agent de sécurité

Vous effectuez la surveillance et le gardiennage de locaux et de marchandises. Vous assurez la protection des personnes, la prévention des vols, des dégradations, des incendies...

CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous conseillez les clients pour l'achat et l'utilisation des appareils de lutte contre l'incendie. Vous réalisez leur installation et leur mise en service ainsi que l'entretien, les vérifications techniques, le contrôle de la conformité et la remise en état du matériel...

CAP métiers de l'entretien des textiles

option B pressing

Vous accueillez les clients avant de réaliser le tri des vêtements. Vous choisissez le procédé de nettoyage en fonction des tissus et réalisez le contrôle de la qualité, le repassage et la livraison...

CAP Gardien d'immeubles

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Dans un immeuble, vous assurez l'accueil des visiteurs et leur information. Vous entretenez les parties communes et les espaces verts. Vous recueillez les besoins des habitants et surveillez les installations techniques du bâtiment. Vous intervenez également en cas de conflit de voisinage...

BAC PRO Gestion des milieux naturels et de la faune

Professionnel de la protection de la nature, vous assurez certains travaux d'entretien d'un territoire. Vous organisez des chantiers de mise en valeur de milieux naturels, vous sensibilisez et informez le public sur les produits régionaux ou les espèces locales.

BAC PRO Gestion des pollutions et protection de l'environnement

Vous assainissez, nettoyez et dépolluez des sites industriels et naturels... Vous organisez, planifiez et assurez le suivi des travaux. Vous prévoyez les moyens humains et matériels et gérez les relations avec les sous-traitants... Vous savez évaluer les pollutions et nuisances sur les écosystèmes pour proposer des actions préventives et correctives.

BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation

Vous êtes en charge des opérations de stérilisation et de bio-nettoyage de blocs opératoires, de laboratoires, de locaux des industries pharmaceutiques, optiques, électroniques, agroalimentaires, nucléaires... Vous organisez et conduisez des interventions et vous gérez une ou des équipes...

BAC PRO Métiers de la sécurité

Vous assurez la protection des biens, des personnes et de l'environnement. Vous surveillez, protégez, rappelez les réglementations et identifiez les risques. Vous pouvez, sur concours ou sélection, vous orienter vers les métiers de la sécurité publique (police, gendarmerie, sécurité civile) et privée.

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Agent de propreté et d'hygiène

- BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation

Après un BAC PRO Gestion des pollutions et protection de l'environnement

- BTS Métiers de l'eau
- BTS Métiers des services à l'environnement
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau



J'ai le sens du contact

J'aime jongler avec les chiffres



© RRF - CAPA - Vincent Gallais (TOMA)

Le secteur rassemble les métiers des services généraux des entreprises et de l'administration, indispensables à leur bon fonctionnement : secrétariat, comptabilité, ressources humaines... Ces personnel-le-s assurent des activités de gestion, d'accueil, d'information et de conseil auprès des client-e-s, des fournisseurs, que ce soit au sein d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une administration ou d'une association.

Les formations en Bretagne

CAP Gardien d'immeubles

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Dans un immeuble, vous assurez l'accueil des visiteur-euse-s et leur information. Vous entretenez les parties communes et les espaces verts. Vous recueillez les besoins des habitants et surveillez les installations techniques du bâtiment. Vous intervenez également en cas de conflit de voisinage...

BAC PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex BAC PRO Gestion administration)

Vous vous occupez de la gestion administrative des entreprises : relations externes (fournisseurs, client-e-s, usager-ère-s, banques...), activités administratives liées au personnel (recrutement, paie, carrière...) ou à la gestion des projets (traitement des informations, réunions, planification et suivi des tâches, budgets...). Vous travaillez dans des entreprises de petite et moyenne taille, dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations...

BAC PRO Métiers de l'accueil (ex BAC PRO Accueil - relation clients et usagers)

Chargé-e d'accueil, standardiste, téléconseiller-ère clientèle ou agent-e d'escalade..., vous répondez aux demandes de client-e-s et visiteur-euse-s en face-à-face ou par téléphone. Vous évaluez la satisfaction de l'interlocuteur-ice, prenez en charge les réclamations et participez à la fidélisation de la clientèle. Vous maîtrisez au moins une langue étrangère, les outils téléphoniques et logiciels de bureautique ainsi que les logiciels spécifiques liés à l'accueil.

Des idées métiers...



+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Gardien d'immeubles

- MC Sécurité civile et d'entreprise
- BAC PRO Systèmes numériques Option A Sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire

Après un BAC PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

- BTS Comptabilité et gestion
- BTS Gestion de la PME

Voir aussi

- BAC PRO Métiers de la sécurité, p. 37

Tous les sigles p. 20

J'ai le sens du contact

Je veux travailler de mes mains

Je suis fort-e en langues

En raison de son littoral très prisé, mais pas seulement, entre terre et mer, la Bretagne accueille chaque année près de 9 millions de touristes et fait partie des plus grandes régions touristiques françaises. Le secteur de l'hôtellerie-restauration se compose essentiellement de très petites, petites et moyennes entreprises : restaurants, brasseries, cafés, hôtels, restauration collective...

Les formations en Bretagne

CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant

Vous avez pour fonction d'accueillir les client-e-s, identifier ses besoins, l'informer et le conseiller. Et aussi, de prendre sa commande, préparer un cocktail ou un croque-monsieur, servir des boissons, des plats, des petits-déjeuners...

CAP Cuisine

Connaissant les produits et leurs modes de cuisson, vous confectionnez des plats et des desserts dans le respect absolu des règles d'hygiène. Vous travaillez dans les restaurants et les collectivités.

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

Vous assurez la préparation des repas ainsi que le service et la mise en valeur des espaces. Vous réceptionnez les produits, les assemblez en veillant bien à respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

CTM Crêpier

Le CTM est équivalent à un CAP. Il se prépare en 2 ans après la 3^e. Exclusivement en apprentissage. Vous préparez la pâte, cuisinez les crêpes et les galettes. Vous accueillez également les clients, prenez et servez les commandes.

BAC PRO Commercialisation et services en restauration

Dans un restaurant, vous accueillez et conseillez les client-e-s. Vous réalisez la mise en place de la salle et organisez le service des plats et des boissons. Vous pouvez gérer une équipe, prévoir les approvisionnements en matières premières, vous occuper des commandes, des livraisons et des stocks.

BAC PRO Cuisine

Dans un restaurant, vous élaborez tous les plats présents à la carte (entrées, plats, desserts) qui seront ensuite servis aux client-e-s. Vous savez gérer les stocks de produits, les commandes et les relations avec les fournisseurs. Vous pouvez manager une petite équipe...

Des idées métiers...



Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Cuisine

- MC Cuisinier en desserts de restaurant
- BP Arts de la cuisine
- BAC PRO Cuisine

Après un BAC PRO Commercialisation et services en restauration

- MC Organisateur de réceptions
- BTS Management en hôtellerie restauration

Voir aussi

- CAP Charcutier traiteur, p. 26
- CAP agricole Opérateur en industries agroalimentaires option transformation de produits alimentaires, p. 25
- BAC PRO Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons), p. 34

Tous les sigles p. 20

Je suis branché-e high tech

Je veux travailler de mes mains

J'aime faire des expériences

Les industries de process transforment des matières premières en produits. Elles regroupent les entreprises des industries chimiques, pharmaceutiques ou encore de la plasturgie et des composites. C'est un secteur qui innove beaucoup, que ce soit au niveau des produits fabriqués, des matériaux utilisés ou des procédés de fabrication.

© L'Écille de Paco - Région Bretagne

Des idées métiers...

Les formations en Bretagne

BAC PRO Laboratoire contrôle qualité

Vous effectuez des prélèvements, vous les contrôlez et les analysez, rédigez de comptes-rendus, assurez l'entretien du matériel... Vous travaillez dans les laboratoires d'entreprises ou indépendants, publics ou privés...

BAC PRO Plastiques et composites

À partir de poudres, de granulés, de liquides, de pâtes, de films plastique ou de fibres, vous fabriquez des objets en plastique de formes variées. Vous programmez, conduisez et réglez des installations automatisées. Vous contrôlez la qualité des produits fabriqués.

Aide-chimiste

Ouvrier-ère
ou technicien-ne
plasturgiste

Régleur-euse



© Thomas Crabot - Région Bretagne

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO Laboratoire contrôle qualité

Tous les sigles
p. 20

- BTS Bioanalyses et contrôles
- BTS Bioqualité
- BTS agricole Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
- BTS agricole Gestion et maîtrise de l'eau
- BTS agricole Sciences et technologies des aliments

Réparer, bricoler, j'adore ça

Je veux travailler de mes mains

Je suis branché high tech

© Thomas Bregardis - Région Bretagne

De nombreux secteurs font appel aux expert·e·s en mécanique, conducteur·rice·s de machine et de lignes de production, technicien·ne·s, ingénieur·e·s : automobile, plasturgie, aéronautique, électronique, agroalimentaire, médical... Qu'elles ou ils travaillent à la conception ou à l'adaptation d'un matériel de production, qu'elles ou ils surveillent, contrôlent, entretiennent, préviennent ou réparent les pannes des machines, ces professionnels·le·s partagent l'art de la rigueur, de l'analyse, de la logique, de la patience et du travail en équipe.

Des idées métiers...

Ascensoriste

Ajusteur·euse
monteur·euse

Mécanicien·ne
d'entretien
d'avion

Conducteur·rice
de machine
onduleuse

Les formations en Bretagne

CAP Conducteur d'installations de production

Vous assurez la conduite d'un système de production automatisé. Vous effectuez la préparation de la production, les réglages, la surveillance, le contrôle qualité et la maintenance de premier niveau.

BAC PRO Aéronautique

Vous assemblez, installez, contrôlez, assurez la maintenance et la réparation de pièces d'aéronefs (avions, hélicoptères). Vous intervenez sur les systèmes mécaniques, hydrauliques, électroniques...

option avionique

Possibilité de convention avec la Marine nationale

option structure

option systèmes

Possibilité de convention avec la Marine nationale

BAC PRO Étude et définition de produits industriels

Vous travaillez en bureau d'études à la création en 3D ou à la modification assistée par ordinateur de produits mécaniques. Vous analysez, faites des calculs, documentez vos projets. Vous trouvez des solutions et faites des plans...

BAC PRO Maintenance des systèmes de production connectés (ex BAC PRO Maint. des équipements industriels)

Possibilité de convention avec la Marine nationale

Vous réalisez l'entretien et la réparation de systèmes mécaniques et automatisés sur des installations industrielles. Vous réalisez le diagnostic de panne, organisez et gérez des interventions. Vous proposez aussi des améliorations.

BAC PRO Microtechniques

Vous mettez au point et maintenez des produits de petite taille (webcams, instruments de bord, micromoteurs, prothèses...) en combinant mécanique, électronique, optique, automatismes...

BAC PRO Pilote de ligne de production

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage en 2 ans ou 1 an. Vous préparez, conduisez et surveillez une ligne de production automatisée ou semi-automatisée. Vous pouvez diriger une équipe. Vous travaillez pour l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique, automobile...

BAC PRO Technicien en réalisation de produits mécaniques

option réalisation et suivi de productions (ex BAC PRO Technicien d'usinage)

Vous participez à la réalisation de pièces à partir d'un bloc de métal. Vous analysez le cahier des charges technique, installez et réglez les outils, programmez les machines qui vont usiner les pièces, lancez et suivez la production. Vous en assurez aussi le contrôle.

option réalisation et maintenance des outillages (ex BAC PRO Technicien outilleur)

Vous fabriquez des outillages qui serviront ensuite à donner forme aux métaux, plastiques, caoutchoucs... Vous étudiez le dossier technique, programmez les machines à commandes numériques qui vont usiner les pièces, assemblez et contrôlez les outillages réalisés. Vous maîtrisez les techniques de conception et fabrication assistées par ordinateur.

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO Maintenance des systèmes de productions connectés

- MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques
- MC Technicien ascensoriste
- BTS Maintenance des systèmes

Après un BAC PRO Étude et définition de produits industriels

- MC Maquettes et prototypes
- BTS Conception de prod. industriels
- BTS Conception des processus de réalisation de produits

Voir aussi

- CAP Horlogerie, p. 27
- BAC PRO Électromécanicien marine, p. 42
- BAC PRO Maintenance nautique, p. 42

Tous les sigles p. 20



J'aime bouger

Je veux travailler de mes mains

J'aimerais travailler dehors



Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

© L'CEll de Paco - Région Bretagne

Avec ses 2700 km de côtes, la Bretagne est une grande région maritime qui totalise 22 ports (Brest, Lorient, St-Malo..), dont 13 ports de pêche (Lorient, Le Guilvinec, Erquy...). Sur tout le littoral breton, des femmes et des hommes travaillent au contact de la mer, dans différents domaines : pêche, cultures marines, nautisme, défense, transport maritime... On trouve à la fois des emplois à bord des navires mais également des emplois à terre.

Des idées métiers...

Patron-ne
pêcheur-euse

Électro-
mécanicien-ne
marine

Matelot-e

Les formations en Bretagne

CAP Maritime

Vous êtes un marin qualifié et polyvalent sur un navire de pêche ou de commerce. Vous participez aux activités sur le pont : mise à l'eau et relevage d'un chalut, conduite du navire, entretien...

CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance

Vous réalisez l'entretien courant des bateaux, le diagnostic et la réparation des pannes. Vous savez démâter un voilier, changer un joint de moteur, réparer une coque...

BAC PRO Conduite et gestion des entreprises maritimes - commerce / plaisance professionnelle

option voile

Vous conduisez des navires, accueillez et encadrez des passagers. Vous assurez la tenue de quart, le management d'une équipe, la comptabilité et la gestion de l'entreprise...

BAC PRO Conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche

Vous conduisez un navire, participez aux activités de pêche, traitement et conservation du poisson. Vous commercialisez les captures, managez une équipe, assurez la comptabilité, la gestion, les investissements de l'entreprise...

BAC PRO Cultures marines

Vous organisez la production d'huîtres, de moules, de poissons ou d'algues... Vous assurez leur alimentation et leur reproduction, surveillez leur état de santé. Vous effectuez aussi la gestion, la logistique et la commercialisation de la production...

BAC PRO Électromécanicien marine

Vous assurez la conduite et la maintenance électrique, mécanique, hydraulique ou frigorifique des machines et équipements d'un navire, des treuils, des chaluts...

BAC PRO Maintenance nautique

Vous réparez les coques, moteurs, équipements de bateaux. Vous effectuez les diagnostics de panne, les essais, les contrôles... Vous assurez l'accueil et le conseil des client-e-s, la réalisation des devis, l'organisation de la maintenance...

BAC PRO Polyvalent navigant pont / machine

Vous avez une double qualification - pont et machine - et vous pouvez prendre la responsabilité de petits navires ou exercer le métier de mécanicien-ne sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche.

BAC PRO Productions aquacoles

Vous êtes responsable de la production des poissons de mer ou d'eau douce, des crustacés et des mollusques. Vous gérez les équipements et la commercialisation de la production.

Un CAP en 1 an

Le **CAP Charpentier de marine** se prépare un 1 an. Il faut déjà posséder un CAP ou n'importe quel diplôme de niveau supérieur pour pouvoir s'y inscrire.

+ D'INFOS



Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Maritime

- BAC PRO Conduite et gestion des entreprises maritimes Pêche
- BAC PRO Électromécanicien marine

Après un BAC PRO Polyvalent navigant pont/machine

- MC Mécatronique navale
- BTS Maritime Maintenance des systèmes électro-navals
- BTS Maritime Pêche et gestion de l'environnement marin

École des mousses

Elle accueille à Brest et Cherbourg des jeunes de 16 à 18 ans, garçons et filles. Pour servir dans la Marine nationale, les candidat-e-s doivent au moins avoir le niveau 3^e. Ces futur-e-s matelot-e-s suivront une formation de 10 mois et ensuite, s'ils ou elles le souhaitent pourront s'engager.

Ma vocation est de soigner

Je veux être utile aux autres

J'ai le sens du contact

Des idées métiers...

Assistant-e
maternel-leAccompagnant-e
éducatif-ve et
social-eAnimateur-riche
socio-culturel-le

Le secteur sanitaire et social regroupe des professionnel·le·s qui soignent, éduquent, conseillent, aident et accompagnent les personnes dans les gestes de la vie quotidienne. Les publics pris en charge sont variés : personnes âgées ou en situation de handicap, enfants ou adolescent·e·s, personnes malades, familles en précarité économique... C'est un secteur qui recrute, du fait notamment du vieillissement de la population.

Les formations en Bretagne

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Vous assurez l'accueil des jeunes enfants, l'organisation d'activités et les repas tout en respectant les règles d'hygiène. Vous intervenez au domicile des parents, en maternelle, en crèche, en centre de loisirs...

CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural

Cette formation polyvalente vous permettra de travailler auprès des personnes dites fragiles (personnes âgées, petite enfance...) mais aussi à l'accueil et à la vente dans les petites et moyennes surfaces.

CAP Assistant technique en milieux familial et collectif

Vous réalisez l'entretien des locaux, du linge et des vêtements, la préparation et le service des repas. Vous travaillez en maison de retraite, au collège ou à l'hôpital, voire même au domicile des personnes.

CAP Podo-orthésiste

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Spécialiste de l'appareillage du pied, vous fabriquez, à la main ou sur des machines, des chaussures et des semelles orthopédiques. Vous préparez des matières premières, les ébauches et les gabarits, le montage, la pose du semelage, l'assemblage et la finition.

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne**option A à domicile**

Vous accompagnez au quotidien des familles, des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap. Vous vous déplacez chez les personnes et vous les aidez à effectuer leur toilette, préparer les repas, gérer leurs documents administratifs, entretenir leur domicile. Vous surveillez leur état de santé.

option B en structure

Dans une structure collective (établissement pour personnes âgées, centre de rééducation...), vous accompagnez au quotidien des personnes de tous les âges en situation de dépendance. Vous assurez les soins d'hygiène et de confort,

l'entretien du linge, des locaux et surveillez l'état de santé des personnes. Vous mettez aussi en place des projets d'animation.

BAC PRO Animation-enfance et personnes âgées

Vous conduisez des projets d'animation en concevant, organisant et réalisant des activités dans un centre de loisirs, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un centre social...

BAC PRO Services aux personnes et aux territoires

À partir des besoins identifiés dans une zone rurale, vous concevez et mettez en place une offre de services diversifiée : services à la personne, animation, loisirs, transport, valorisation du patrimoine... Vous pouvez aussi intervenir directement auprès des personnes en les accompagnant dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas...).

Tous les
sigles
p. 20

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural

- MC Aide à domicile
- BAC PRO Métiers de l'accueil
- BAC PRO Services aux personnes et aux territoires

Après un BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne

- Diplôme d'État accompagnement éducatif et social
- Diplôme d'État d'aide-soignant
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale
- BTS Économie sociale familiale

Les diplômes d'État

Il existe aussi certains diplômes d'État (DE) qui ne nécessitent aucun diplôme particulier pour entrer en formation : le DE Aide-soignant-e, le DE Auxiliaire de puériculture...

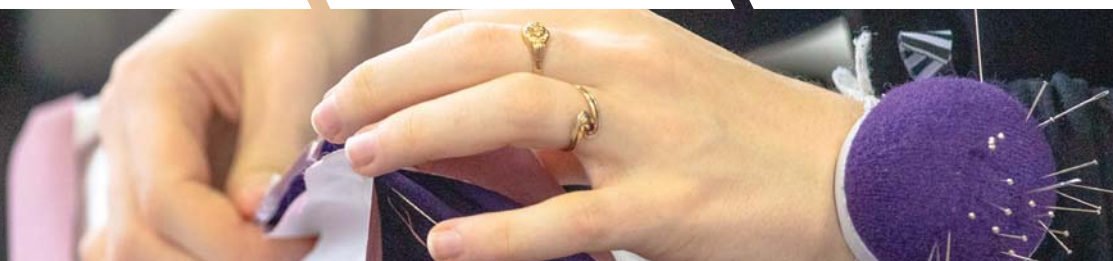
Avant de se présenter à l'admission dans les établissements de formation, il est cependant préférable d'acquérir expérience et maturité dans une première formation.



Je veux travailler de mes mains

Réparer, bricoler, j'adore ça

Je rêve d'un métier artistique



© Franck Betermin - Région Bretagne

Le secteur rassemble les activités de confection de vêtements, de chaussures ou d'articles de maroquinerie. Mais les professionnel-le-s du textile ou du cuir peuvent aussi travailler pour l'industrie automobile, le nautisme, l'aéronautique ou l'ameublement. En Bretagne, ce secteur compte surtout de petites et moyennes entreprises plutôt positionnées sur le haut de gamme ou les textiles innovants.

Les formations en Bretagne

CAP Métiers de la mode - vêtement flou

Vous participez à la réalisation de vêtements en respectant les consignes techniques et esthétiques. Vous réalisez la coupe, la couture des éléments, la préparation de l'essayage, la fabrication, la finition, les relations avec les clients et les fournisseurs...

CAP Sellerie générale

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage
Vous confectionnez les sièges, les habillages ou les aménagements intérieurs d'automobiles, de navires ou d'avions. Vous fabriquez ou réparez des fauteuils ou des canapés en utilisant différentes matières (cuir, du bois, le tissu, le plastique...).

CAP Sellier harnacheur

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous fabriquez, à l'unité ou en série limitée, des selles, des harnais d'attelage, des filets, voire des articles de maroquinerie, des sacs, des bagages...

BAC PRO Métiers de la mode - vêtements

En bureau d'études, vous réalisez des patrons et des prototypes de vêtements. En phase d'industrialisation, vous élaborez les différentes tailles du vêtement à partir d'un logiciel de PAO. En atelier, vous préparez et réalisez la production. Vous contrôlez la qualité des produits finis...

BAC PRO Métiers du cuir option maroquinerie

En bureau d'études, vous réalisez des gabarits et le montage des prototypes de sacs, de ceintures... Vous vous assurez de la qualité des matériaux, définissez les processus de coupe, contrôlez la conformité de la pièce réalisée et rédigez les fiches techniques qui serviront à la fabrication...

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des idées métiers...



© Philippe-Erard

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Métiers de la mode - vêtement flou

- BAC PRO Métiers de la mode - vêtements

Après un BAC PRO Métiers de la mode - vêtements

- FCIL Ouvrier voilier polyvalent
- BTS Métiers de la mode vêtements

J'aime bouger

Je suis fort-e en langues

J'aime organiser, gérer



Rôle clé de l'activité économique, le secteur du transport (camion, train, car, avion, bateau) regroupe différentes activités : le transport de marchandises, le transport de voyageur·euse·s et le transport sanitaire (ambulance). La logistique désigne les opérations de stockage des produits, leur transport et leur distribution.

Les formations en Bretagne

CAP Conducteur routier marchandises

Vous conduisez un véhicule et participez à son entretien. Vous prenez en charge les marchandises et vous en assurez la livraison, après avoir établi un itinéraire...

CAP Opérateur/opératrice logistique

Vous réceptionnez les marchandises pour les stocker manuellement ou à l'aide d'engins. Vous préparez et envoyez des commandes, réalisez des inventaires...

BAC PRO Conducteur transport routier marchandises

Vous transportez des marchandises à bord de poids lourds. Vous préparez votre mission de transport, prévoyez votre itinéraire, assurez et contrôlez le chargement du camion. Vous effectuez le transport et la livraison des marchandises auprès des client·e·s en respectant les règles de sécurité routière...

BAC PRO Logistique

Vous réceptionnez et stockez de manière optimale des marchandises. Vous conduisez des engins de manutention, assurez la gestion des commandes, préparez et suivez les expéditions, les relations avec les client·e·s et les fournisseurs...

BAC PRO Organisation de transport de marchandises (ex BAC PRO Transport)

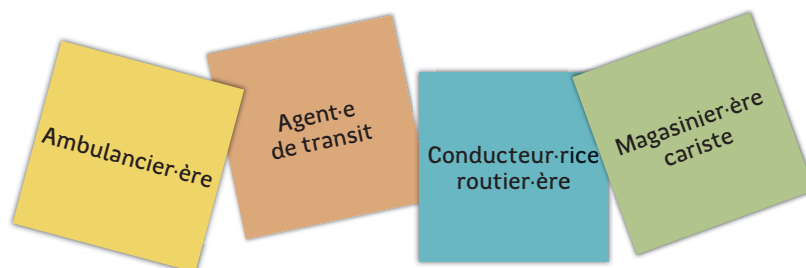
Vous organisez et suivez des opérations de transport de marchandises par voie terrestre, aérienne ou maritime. Vous préparez les dossiers de transport et de douane, faites les études de marché, analysez les coûts, organisez le transit, le dédouanement, le stockage. Vous vérifiez les documents et réglez les litiges...

Un CAP en 1 an

Le **CAP Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs** se prépare un 1 an. Il faut déjà posséder un CAP ou n'importe quel diplôme de niveau supérieur pour pouvoir s'y inscrire.

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des idées métiers...



Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO
Organisation de transport de marchandises

- BTS Gestion des transports et logistique associée

Voir aussi

- BAC PRO Conduite et gestion des entreprises maritimes, p. 42
- BAC PRO Polyvalent navigant pont/machine, p. 42

Tous les sigles p. 20



Je veux travailler de mes mains

J'aime faire des expériences



© Franck Bertermin - Région Bretagne

Le travail des métaux se retrouve dans des secteurs industriels variés, tels que l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire, la construction navale, le nucléaire. La soudure, la chaudronnerie, l'usinage sont parmi les métiers les plus demandés. La construction navale bretonne propose de belles perspectives d'embauches. L'émergence des énergies marines renouvelables (EMR) peut également offrir des opportunités.

Les formations en Bretagne

CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage

option A chaudronnerie

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous découpez, pliez et mettez en forme des métaux en feuilles (cuves, chaudières, coques de navire...). Vous assemblez ensuite les éléments par soudure ou rivetage.

option B soudage

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous réalisez des assemblages par le procédé de soudage adapté. Au préalable, vous effectuez l'analyse du cahier des charges et des documents techniques de fabrication. Vous vérifiez la qualité de vos soudures.

BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle

Possibilité de convention avec la Marine nationale

Vous transformez le métal pour en faire des produits divers, que ce soit une coque de navire ou un mât d'éolienne. À partir de plans, vous analysez les spécifications techniques, vous pilotez les machines, découpez, pliez, assemblez les éléments et contrôlez vos productions...

BAC PRO Technicien en réalisation de produits mécaniques

option réalisation et suivi de productions (ex bac pro Technicien d'usinage)

Vous participez à la réalisation de pièces à partir d'un bloc de métal. Vous analysez le cahier des charges technique, installez et réglez les outils, programmez les machines qui vont usiner les pièces, lancez et suivez la production. Vous en assurez aussi le contrôle.

option réalisation et maintenance des outillages (ex bac pro Technicien outilleur)

Vous fabriquez des outillages qui serviront ensuite à donner forme aux métaux, plastiques, caoutchoucs... Vous étudiez le dossier technique, programmez les machines à commandes numériques qui vont usiner les pièces, assemblez et contrôlez les outillages réalisés. Vous maîtrisez les techniques de conception et fabrication assistées par ordinateur.

BAC PRO Traitements des matériaux

Vous êtes spécialisé-e dans l'amélioration de la surface des matériaux (métaux ou plastiques) : traitement de la corrosion, peintures industrielles, traitements chimiques contre l'usure des pièces... Vous travaillez dans différents secteurs, comme l'automobile, l'aéronautique, la construction mécanique, électrique et électronique, l'électroménager, la lunetterie, la bijouterie, les prothèses et le matériel médical...

Rendez-vous en page 18 pour consulter les quatorze familles de métiers et la liste des spécialités hors famille de métiers proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021.

Des idées métiers...

Soudeur-euse

Chaudronnier-ère

Dessinateur-riche en construction mécanique

Tuyauteur-euse industrielle

Des poursuites d'études possibles...

Après un BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle

- MC Technicien en soudage
- BTS Conception des processus de réalisation de produits
- BTS Conception et industrialisation en construction navale
- BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
- BTS Traitements des matériaux

Voir aussi

- CAP Construction des carrosseries, p. 29
- CAP Ferronnier d'art, p. 27
- CAP Serrurier métallier, p. 30
- BAC PRO Ouvrages du bâtiment : métallerie, p. 31

Je veux travailler de mes mains

Réparer, bricoler, j'adore ça

J'aimerais travailler dehors

© Franck Bertermin - Région Bretagne

Les travaux publics comprennent l'ensemble des travaux nécessaires à la construction de routes, ponts, tunnels, réseaux de canalisations, réseaux électriques. En Bretagne, plus de la moitié de l'activité de ce domaine relève de la commande publique. Le secteur des travaux publics s'organise en trois grandes familles de métiers. On distingue les métiers de production avec les ouvrier·ère·s qui construisent routes et réseaux, les conducteur·rice·s d'engins et les monteur·euse·s de réseaux. Viennent ensuite les métiers techniques et d'encadrement de chantier.

Les formations en Bretagne

CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous construisez, entretenez et rénovez des réseaux souterrains de distribution d'eau, ou servant au passage de câbles électriques, de fibres optiques...

CAP Constructeur de routes

Exclusivement dispensé par la voie de l'apprentissage

Vous participez à la construction et à l'entretien de routes, d'autoroutes mais aussi de parkings, de pistes d'aéroports, de quais de chargement...

CAP Maintenance des matériels

option B matériels de construction et de manutention

Vous contrôlez, mesurez, réglez, démontez et remontez ou changez les pièces défectueuses. Cela pour assurer le bon fonctionnement des grues, engins de travaux publics.

BAC PRO Maintenance des matériels

option B matériels de construction et de manutention

Vous entretenez et réparez des engins de chantier et de manutention : grues, bulldozers, chariots élévateurs. Vous effectuez des diagnostics de panne, réalisez les devis, organisez les interventions, réparez, conseillez les utilisateur·rice·s.

BAC PRO Technicien géomètre - topographe

Vous participez aux prises de mesures de terrains (les levés topographiques), à la réalisation de plans en 3D de ces terrains. Vous étudiez des dossiers techniques de voiries et réseaux, participez aux implantations de bâtiments, à la délimitation de parcelles...

BAC PRO Travaux publics

Vous préparez les chantiers et mettez en œuvre les travaux, quantifiez les matériels et matériaux, répartissez les tâches, planifiez, assurez le suivi et le contrôle de l'ouvrage...

Un CAP en 1 an

Le **CAP Conducteur d'engins - travaux publics et carrières** se prépare en 1 an. Il faut déjà posséder un CAP ou n'importe quel diplôme de niveau supérieur pour pouvoir s'y inscrire. Ce CAP nécessite d'avoir 18 ans minimum.

+ D'INFOS

Retrouvez les lieux de formation sur ideo.bretagne.bzh

Des idées métiers...

Grutier·ère

Géomètre topographe

Canalisateur·rice

Des poursuites d'études possibles...

Après un CAP Constructeur de route

- BAC PRO Travaux publics

Après un BAC PRO Travaux publics

- BTS Travaux publics

Après un BAC PRO Technicien géomètre topographe

- BTS Métiers du géomètre topographe

Tous les sigles p. 20

Voir aussi

- BAC PRO Technicien d'études du bâtiment, p. 31
- BAC PRO Maintenance des véhicules, p. 29

PARTIE 3 - CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Objectif : préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou un bac technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur.

🕒 En classe de 2^{de} : se déterminer

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de consolider et d'élargir vos connaissances et vous préparer à déterminer vos choix pour une orientation en cycle terminal, soit général, soit technologique. L'emploi du temps comprend 10 enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Les élèves peuvent aussi choisir un ou deux enseignements optionnels (un enseignement général et un enseignement technologique) en fin de 3^e.

Accompagnement personnalisé

- Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.
- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale), notamment en fonction des résultats du test.
- Un accompagnement au choix de l'orientation aide l'élève dans la construction de ses choix pour l'avenir, en particulier son choix pour la classe de 1^{re} (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

À noter : en classe de 2^{de}, l'option spécifique de culture et pratique artistique permet de renforcer sa formation artistique tout en affinant progressivement un choix d'orientation en série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse). L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) peut se faire dès le niveau 2^{de} via la 2^{de} STHR (lire p. 51).

🕒 En classes de 1^{re} et de terminale

L'organisation du cycle terminal en lycées général et technologique prépare au baccalauréat.

La voie générale

Elle offre trois types d'enseignements :

- des enseignements communs ;
 - des enseignements de spécialité choisis par l'élève (trois en 1^{re} et deux en terminale) ;
 - un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.
- Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (lire p. 52).

La voie technologique

Elle propose huit séries. L'accès aux séries S2TMD, ST2S, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG est ouvert aux élèves de la classe de 2^{de} générale et technologique ainsi qu'aux élèves ayant suivi la classe de 2^{de} à régime spécifique conduisant au baccalauréat technologique STHR. Cet accès est possible quels que soient les enseignements suivis en classe de 2^{de}.

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie. Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (lire p. 53).

La 2^{de} générale et technologique

Cette première année de lycée va vous permettre de consolider une culture générale commune, d'approfondir vos connaissances et vos compétences, et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur.

🕒 10 enseignements communs

. Éducation physique et sportive

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

. Enseignement moral et civique

Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et contribue à la transmission des valeurs de la République à tous les élèves. Chaque classe aborde une thématique principale : la classe de 2^{de} étudie la liberté, la classe de 1^{re} la société, la classe terminale la démocratie.

. Français

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre le Moyen Âge et le XXI^e siècle) au travers de groupements de textes et d'oeuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de la dissertation est abordée.

. Histoire-géographie

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle.

En géographie, le programme est centré sur les notions d'environnement, de développement et de mobilité à travers les grands équilibres et les défis d'un monde en transition.

. Langues vivantes étrangères et régionales

L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

. Mathématiques

Le programme s'organise en cinq parties : nombres et calculs ; fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités ; algorithmique et programmation. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques

et mettre en oeuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

. Physique-chimie

Quatre thèmes centraux : constitution et transformations de la matière ; mouvement et interactions ; ondes et signaux ; l'énergie. Une place importante est donnée à la pratique expérimentale et à l'activité de modélisation.

. Sciences de la vie et de la Terre

Les trois thématiques de la SVT (la Terre, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes expérimentales des sciences.

. Sciences économiques et sociales

Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques (notion de marché), la sociologie (processus de socialisation) et les sciences politiques à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

. Sciences numériques et technologie

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique (programmation) et de la technologie (objets connectés) pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.

🌐 Les séries de la voie technologique

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design...), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les ressources humaines et communication.

INFO

Tutorat

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^e à la terminale, pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et d'orientation.

Stage de mise à niveau

Sur recommandation du conseil de classe, des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

Chaque élève étudie au minimum deux langues vivantes. Les compétences écrites et orales des deux langues obligatoires seront évaluées au baccalauréat selon les standards européens dans le cadre d'un contrôle continu. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer auprès des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes...). À compter de la session 2021, une attestation de langues vivantes est délivrée à tous les candidats au baccalauréat général ou technologique.

La 2^{de} générale et technologique et technologique agricole

Liste et volumes horaires des enseignements

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS | HORAIRE ÉLÈVE |
|---|----------------|
| Français | 4 h |
| Histoire-géographie | 3 h |
| LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB) | 5 h 30 |
| Sciences économiques et sociales | 1 h 30 |
| Mathématiques | 4 h |
| Physique-chimie | 3 h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 1 h 30 |
| Éducation physique et sportive | 2 h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles |
| Sciences numériques et technologies | 1 h 30 |
| ● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS | HORAIRE ÉLÈVE |
| 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI: | |
| Langues et cultures de l'Antiquité: latin ^(a) | 3 h |
| Langues et cultures de l'Antiquité: grec ^(a) | 3 h |
| Langue vivante C étrangère ou régionale | 3 h |
| Langue des signes française | 3 h |
| Arts (au choix parmi: arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre) | 3 h |
| Éducation physique et sportive | 3 h |
| Arts du cirque | 6 h |
| Écologie-agronomie-territoires-développement durable* | 3 h |
| 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI: | |
| Management et gestion | 1 h 30 |
| Santé et social | 1 h 30 |
| Biotechnologies | 1 h 30 |
| Sciences et laboratoire | 1 h 30 |
| Sciences de l'ingénieur | 1 h 30 |
| Création et innovation technologiques | 1 h 30 |
| Création et culture - design | 6 h |
| Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre ^(b) | 6 h |
| ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE | |
| Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives | 3 h |
| Pratiques sociales et culturelles | 3 h |
| Pratiques professionnelles | 3 h |

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(b) Enseignements pouvant être suivis par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre l'établissement où est scolarisé l'élève et l'établissement d'enseignement artistique.

* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

La 2^{de} STHR

La classe de 2^{de} de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se caractérise par un fonctionnement spécifique. Comme tous les élèves de 2^{de} générale et technologique, ceux de STHR suivent des enseignements communs et des enseignements optionnels. Mais ils effectuent également des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

Liste et volumes horaires des enseignements

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS | HORAIRE ÉLÈVE |
|---|----------------|
| Mathématiques | 3 h |
| Français | 4 h |
| Histoire-géographie | 3 h |
| LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais) | 5 h |
| Éducation physique et sportive | 2 h |
| Sciences | 3 h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles |
| Économie et gestion hôtelière | 2 h |
| Sciences et technologies des services | 4 h |
| Sciences et technologies culinaires | 4 h |
| Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel | 4 semaines |
| Heure de vie de classe | |
| ● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 AU PLUS PARI MI LES SUIVANTS | HORAIRE ÉLÈVE |
| Langue vivante C étrangère ou régionale | 3 h |
| Langue des signes française | 3 h |
| Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre) | 3 h |
| Éducation physique et sportive | 3 h |

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{DE}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes :

- découvrir le monde professionnel et s'y repérer ;
- connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ;
- élaborer son projet d'orientation.

INFO

Les stages passerelles

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles afin de pouvoir changer d'orientation.

Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.



La voie générale (1^{re} et terminale)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Liste et volumes horaires des enseignements

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS | 1 ^{RE} | TERMINALE |
|--|-------------------------------|-------------------------|
| Français | 4 h | - |
| Philosophie | - | 4 h |
| Histoire-géographie | 3 h | 3 h |
| LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB) | 4 h 30 | 4 h |
| Éducation physique et sportive | 2 h | 2 h |
| Enseignement scientifique | 2 h | 2 h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles | 18 h annuelles |
| ● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ | 1 ^{RE} 3 AU CHOIX | TERMINALE 2 AU CHOIX |
| Arts (au choix parmi : arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre/arts du cirque) ^(a) | 4 h | 6 h |
| Biologie-écologie* | 4 h | 6 h |
| Éducation physique, pratiques et cultures sportives (ouverture 2021 à titre expérimental) | 4 h | 6 h |
| Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques | 4 h | 6 h |
| Humanités, littérature et philosophie | 4 h | 6 h |
| Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC) | 4 h | 6 h |
| Littérature et langues et cultures de l'Antiquité | 4 h | 6 h |
| Mathématiques | 4 h | 6 h |
| Numérique et sciences informatiques | 4 h | 6 h |
| Physique-chimie | 4 h | 6 h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 4 h | 6 h |
| Sciences de l'ingénieur (complété de 2 h de sciences physiques en terminale) | 4 h | 6 h |
| Sciences économiques et sociales | 4 h | 6 h |
| ● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS | 1 ^{RE} | TERMINALE |
| A) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI : | | |
| Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques) | - | 3 h |
| Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques) | - | 3 h |
| Droit et grands enjeux du monde contemporain | - | 3 h |

^a En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 1^{RE} ET T^{LE} DE LA VOIE GÉNÉRALE

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. En classe de 1^{re}, l'élève suit trois enseignements de spécialité. En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1^{re}. Le choix des enseignements de spécialité de 1^{re} par les élèves s'effectue à partir du 2^e trimestre de la classe de 2^{de}.

Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2^{de}, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2^e et 3^e trimestres de 2^{de}. À la fin du 2^e trimestre de l'année de 1^{re}, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

Liste et volumes horaires des enseignements de la voie générale (suite)

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS | 1 ^{RE} | TERMINALE |
|--|-----------------|-----------|
| B) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI : | | |
| LVC (langue vivante étrangère ou régionale) | 3 h | 3 h |
| Langue des signes française | 3 h | 3 h |
| Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(b) | 3 h | 3 h |
| Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(b) | 3 h | 3 h |
| Éducation physique et sportive | 3 h | 3 h |
| Arts (au choix parmi arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre) | 3 h | 3 h |
| ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE | | |
| Agronomie-économie-territoires | 3 h | 3 h |
| Hippologie et équitation | 3 h | 3 h |
| Pratiques sociales et culturelles | 3 h | 3 h |
| Pratiques professionnelles | 3 h | 3 h |

(a) Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité

(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

La voie technologique (1^{re} et terminale)

Cette voie vous prépare au baccalauréat technologique et à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

Liste et volumes horaires des enseignements

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS | | 1 ^{RE} | TERMINALE |
|---|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Français | | 3 h - 3 h 30* | - |
| Philosophie | | - | 2 h |
| Histoire-géographie | | 1 h 30 | 1 h 30 |
| Enseignement moral et civique | | 18 h annuelles 0 h 30* | 18 h annuelles 0 h 30 |
| Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETLV) | | 4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30* | 4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30* |
| Éducation physique et sportive | | 2 h | 2 h |
| Mathématiques | | 3 h | 3 h |
| Éducation socioculturelle* | | 1 h | 1 h |
| Technologies de l'informatique et du multimédia* | | 0 h 30 | 0 h 30 |
| Pluridisciplinarité | | 155 h annuelles | 155 h annuelles |
| SÉRIES | ● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ | 1 ^{RE} | TERMINALE |
| S2TMD | Économie, droit et environnement du spectacle vivant | 3 h | - |
| | Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales | 5 h 30 | 7 h |
| | Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale | 5 h 30 | 7 h |
| ST2S | Physique-chimie pour la santé | 3 h | - |
| | Biologie et physiopathologie humaines | 5 h | - |
| | Chimie, biologie et physiopathologie humaines | - | 8 h |
| | Sciences et techniques sanitaires et sociales | 7 h | 8 h |

* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

Liste et volumes horaires des enseignements de la voie technologique (suite)

| SÉRIES | ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ | 1^{RE} | TERMINALE |
|--|--|-----------------------|------------------|
| STAV* | Gestion des ressources et de l'alimentation | 6 h 45 | 6 h 45 |
| | Territoires et sociétés | 2 h 30 | - |
| | Technologie | 3 h | - |
| | Territoires et technologie | - | 4 h 30 |
| STD2A | Physique-chimie | 2 h | - |
| | Outils et langages numériques | 2 h | - |
| | Design et métiers d'art | 14 h | - |
| | Analyse et méthodes en design | - | 9 h |
| | Conception et création en design et métiers d'art | - | 9 h |
| STHR | Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE) | 3 h | - |
| | Sciences et technologies culinaires et des services | 10 h | - |
| | Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE) | - | 13 h |
| | Économie-gestion hôtelière | 5 h | 5 h |
| STI2D | Innovation technologique | 3 h | - |
| | Ingénierie et développement durable (I2D) | 9 h | - |
| | Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique | - | 12 h |
| | Physique-chimie et mathématiques | 6 h | 6 h |
| | | | |
| STL | Physique-chimie et mathématiques | 5 h | 5 h |
| | Biochimie-biologie | 4 h | - |
| | Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire | 9 h | - |
| | Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire | - | 13 h |
| STMG | Sciences de gestion et numérique | 7 h | - |
| | Management | 4 h | - |
| | Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion | - | 10 h |
| | Droit et économie | 4 h | 6 h |
| ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS | | 1^{RE} | TERMINALE |
| Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre) | | 3 h | 3 h |
| Éducation physique et sportive | | 3 h | 3 h |
| Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR) | | 3 h | 3 h |
| Langue des signes française | | 3 h | 3 h |
| Atelier artistique | | 72 h annuelles | 72 h annuelles |
| LVC (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles* | | 3 h | 3 h |

* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

Vers le baccalauréat

Présentation

Le baccalauréat général repose sur une part d'**épreuves terminales** (60 % des points), et sur une part de **contrôle continu** (40 %) reposant sur des évaluations communes organisées en 1^{re} et en terminale (30 %), ainsi que sur les moyennes annuelles obtenues en 1^{re} et en terminale (10 %).

À noter : **L'organisation et le déroulé des épreuves** sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

À noter : pour les élèves de situation de handicap, les nouvelles dispositions en vigueur depuis la rentrée 2020 visent à mettre en cohérence les adaptations et aménagements pédagogiques dont dispose l'élève sur le temps scolaire et ceux dont il dispose lors du passage des épreuves (lire p. 60).

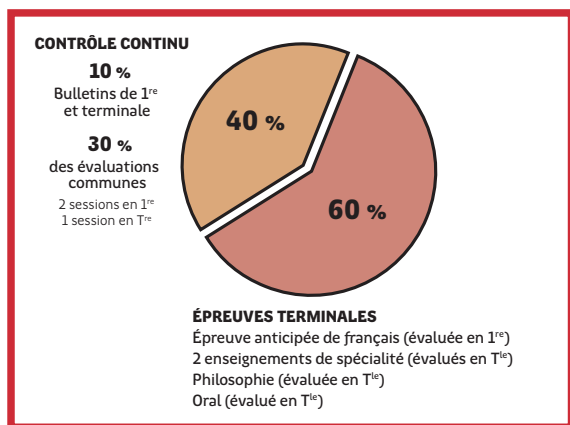
Le contrôle continu

Le contrôle continu représente 40% de la note finale (bulletins scolaires 10 % et les évaluations communes 30 %). Les évaluations communes sont des devoirs communs réalisés pendant les heures de cours au 2^e et 3^e trimestres de 1^{re} et au 3^e trimestre de terminale. Ces épreuves sont organisées par les lycées.

En 1^{re}, les évaluations portent sur l'histoire-géographie, les langues vivantes A et B, sur l'enseignement scientifique (voie générale), mathématiques (voie technologique) et sur l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale en fonction la série de bac.

En terminale, L'EPS est évalué en contrôle continu en cours de formation tout au long de l'année.

À noter : Deux enseignements optionnels (coef. 3) comptent pour la note finale sauf si l'élève a aussi choisi LCA, il bénéficie alors d'un bonus LCA et sa note s'ajoute à la somme des points qu'il a obtenus à l'examen.



Bac général

Liste et coefficients des évaluations

| ● ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU | COEFFICIENT |
|---|--|
| Histoire-géographie | Coef. 5 pour chaque épreuve, soit 30 (affecté à la moyenne des notes obtenues) |
| LVA (langue vivante étrangère) | |
| LVB (langue vivante étrangère ou régionale) | |
| Enseignement scientifique | |
| Éducation physique et sportive | |
| Enseignement de spécialité suivi en classe de 1 ^{re} | |
| La moyenne des moyennes annuelles des enseignements de 1 ^{re} et de terminale inscrites dans le livret scolaire (coef. 10) | |
| ● ÉPREUVES TERMINALES | COEFFICIENT |
| ÉPREUVES ANTICIPÉES (EN 1^{RE}) | |
| Français écrit (4 h) | 5 |
| Français oral (20/30 min de préparation) | 5 |
| ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE) | |
| Philosophie (4 h) | 8 |
| Grand oral (20/30 min de préparation) | 10 |
| 2 enseignements de spécialité | 16 x 2 |
| TOTAL | 100 |

Bac technologique

Liste et coefficients des évaluations

| ● ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU | COEFFICIENT |
|---|--|
| Histoire-géographie | Coef. 5 pour chaque épreuve, soit 30 (affecté à la moyenne des notes obtenues) |
| LVA (langue vivante étrangère)/ETLVA (épreuve technologique en langue vivante étrangère) | |
| LVB (langue vivante étrangère ou régionale) | |
| Mathématiques | |
| Éducation physique et sportive | |
| Enseignements de spécialité suivis en classe de 1 ^{re} | |
| La moyenne des moyennes annuelles des enseignements de 1 ^{re} et de terminale inscrites dans le livret scolaire (coef. 10) | |
| ● ÉPREUVES TERMINALES | COEFFICIENT |
| ÉPREUVES ANTICIPÉES (EN 1^{RE}) | |
| Français écrit (4 h) | 5 |
| Français oral (20/30 min de préparation) | 5 |
| ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE) | |
| Philosophie (4 h) | 4 |
| Grand oral (20/30 min de préparation) | 14 |
| 2 enseignements de spécialité | 16 x 2 |
| TOTAL | 100 |

J'ai choisi la voie générale et technologique

L'objectif de la voie générale et technologique ? Vous conduire à des études supérieures. C'est en classe de 2^{de} que vous précisez votre choix entre un bac général ou l'un des 8 bacs technologiques. Explications d'ancien-ne-s lycéens et lycéennes qui ne regrettent pas leur choix...

« Ça m'a donné une ouverture d'esprit »

« Après la 3^e, je suis allée en 2^{de} générale, section sportive et section européenne en anglais.

J'avais de bonnes notes mais pas de projet professionnel particulier. J'aimais bien l'anglais, les maths, la physique, l'histoire et le sport.

Au lycée, j'ai continué en bac général. Ce n'était pas trop dur sur le plan scolaire pour moi. La pluridisciplinarité des matières m'a bien plu. Ça m'a donné une ouverture d'esprit, une bonne base dans beaucoup de disciplines pour choisir mes études après le bac. »

Colyne, 5^e année, école d'ingénieurs généraliste, spécialité mécanique, structure des matériaux

« On travaille sur des projets innovants »

« J'ai préféré me diriger vers un bac techno STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable). Les matières que j'aime le plus sont les maths et la physique. Ça tombe bien car pour réussir en STI2D, il y a beaucoup de calculs à faire.

En bac techno, on passe de la théorie à la pratique. Il n'y a pas de stage en entreprise mais on a des ateliers où on étudie l'électricité, les énergies renouvelables, comment fonctionnent les moteurs des éoliennes... On travaille sur des projets innovants. En terminale, on a créé une roulotte à vélo complètement autonome en électricité et une poussette à assistance électrique. »

Antoine, 1^{re} année de BTS Travaux publics

« Les cours sont concrets »

« En fin de seconde, les profs m'ont conseillé de continuer mes études en bac techno STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion). Aujourd'hui, je ne regrette pas d'avoir suivi leurs conseils.

J'ai beaucoup aimé mes années en bac STMG. Les cours sont concrets, en lien avec l'actualité. Il y avait de nouvelles matières qui m'ont plu comme le droit et l'économie et beaucoup de travaux de groupe, en mode projet. Comme les matières m'intéressaient, c'était plus facile pour moi de travailler le soir et de rester motivée. »

Manon, licence pro Management des organisations de sports et loisirs

Retrouvez les bacs technos,
leurs spécialités
et les lieux de formation sur
ideo.bretagne.bzh

Les enseignements optionnels en 2^{de}

Au programme de la 2^{de}, un tronc commun de 10 enseignements, auxquels vous pourrez ajouter 1 ou 2 enseignements optionnels. Ces enseignements facultatifs permettent de découvrir de nouvelles disciplines ou de continuer une matière que vous avez déjà suivie au collège. Ils peuvent aussi vous aider à choisir votre bac mais ne conditionnent pas votre entrée en 1^{re} générale ou technologique.

1 enseignement général au choix parmi :

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

- Pour explorer trois sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques
- Pratiquer la lecture des textes anciens

Langue vivante C

- Pour découvrir une nouvelle langue et une autre culture
- Acquérir les bases de la communication orale et écrite
Au choix en Bretagne : * Allemand * Arabe * Breton * Chinois * Espagnol * Gallo * Italien * Japonais * Langue des signes française * Portugais * Russe

Arts

- Pour développer une pratique artistique, conduire des projets de création ou d'interprétation
- Se constituer une culture artistique
Au choix selon les établissements : * arts plastiques * cinéma-audiovisuel * danse * musique * histoire des arts * théâtre

Éducation physique et sportive

- Pour pratiquer au moins deux activités physiques, sportives et artistiques
- Réfléchir sur son activité physique à partir de thèmes d'étude (ex : « activité physique, sportive, artistique et égalité femmes – hommes », « activité physique, sportive, artistique et santé », « et développement durable »...)

Arts du cirque

- Pour s'initier à différentes techniques circassiennes : acrobatie, manipulation d'objets, jeu comique
- Se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant

Écologie agriculture, territoire et développement durable

- Pour étudier un territoire sous ses différents aspects (économique, écologique, historique, analyse du paysage...)
- S'initier aux méthodes d'observation, à l'identification de problématiques, à la formulation d'hypothèses

1 enseignement technologique au choix parmi :

Management et gestion

- Pour étudier le fonctionnement des organisations (entreprises, associations...)
- Découvrir les notions fondamentales du management et de la gestion, la démarche entrepreneuriale et les étapes de réalisation d'un projet

Santé et social

- Pour explorer des questions de société autour des domaines de la santé et du social : âges extrêmes de la vie, handicap et inclusion, hôpital, pauvreté, vivre ensemble...
- Découvrir les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales et de biologie et physiopathologie humaines. À partir d'une thématique, réaliser des recherches documentaires, des études de terrain, des manipulations (en microbiologie, analyses biochimiques...) et présenter les conclusions d'une activité de recherche

Biotechnologies

- Pour explorer les domaines d'application des biotechnologies
- Découvrir les protocoles expérimentaux à partir d'exercices pratiques en laboratoire, aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques

Sciences et laboratoire

- Pour découvrir la démarche scientifique et les activités de laboratoire, notamment dans les domaines de la physique-chimie, mener des expériences pour résoudre une problématique, exploiter les résultats
- Aborder différents thèmes : l'atmosphère terrestre, les ressources naturelles, les mélanges et la formulation, les systèmes automatisés...

Sciences de l'ingénieur

- Pour comprendre le fonctionnement des objets et des technologies qui nous entourent (objets connectés, réseaux, énergies renouvelables, nouveaux matériaux et constructions...)
- Découvrir la démarche scientifique, raisonner, élaborer un protocole d'expériences pour valider un choix technologique, rechercher collectivement des solutions et les présenter

Voir les horaires
des enseignements
optionnels p. 50

Retrouvez
les enseignements optionnels
et les lieux de formation sur
ideo.bretagne.bzh



Création et innovation technologiques

- Pour découvrir les processus de conception de produits innovants, rechercher collectivement des solutions, concrétiser ses idées grâce à des prototypes
- Mettre en place une démarche de projet et de créativité (ex. de projets : apporter des améliorations à un produit existant, augmenter ses fonctionnalités, améliorer son design...)

Création et culture design

- Pour acquérir les bases d'une culture du design
- Découvrir la démarche de conception et de création, apprendre à communiquer des idées grâce à différents modes de représentation

Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre

- Pour pratiquer son art de manière soutenue, approfondir sa culture artistique
 - Réaliser des projets d'interprétation et de création, individuellement et en groupe
- Enseignement proposé dans les établissements qui ont une convention d'enseignement artistique de type conservatoire.

Atelier artistique

- Pour explorer un ou plusieurs domaines d'expression artistique (en fonction de ce que propose l'établissement) : arts plastiques, architecture, arts appliqués, cinéma et audiovisuel, danse, théâtre, photographie...
- Travailler avec un ou plusieurs artistes, découvrir l'environnement culturel autour de soi

Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives

- Pour pratiquer l'équitation, apprendre à travailler avec des chevaux en toute sécurité
- Élargir ses connaissances sur le cheval

Pratiques sociales et culturelles

Deux enseignements possibles au choix :

- « Pratiques culturelles ou artistiques » pour développer une pratique artistique : arts plastiques, théâtre, danse, musique ou encore design et étudier des oeuvres
- « Technologies de l'informatique et du multimédia » pour approfondir sa culture numérique, explorer différents thèmes grâce à des projets de classe : conception assistée par ordinateur, programmation de la robotique professionnelle, conception de bases de données, géo-référencement, internet des objets, création de sites web...

Pratiques professionnelles

- Pour découvrir la méthodologie de projet
- Mener un projet concret en utilisant des connaissances et des savoir-faire professionnels acquis en classe

Des secondes spécifiques

Attention, le bac technologique Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) et le Brevet de technicien Métiers de la musique (voir ci-dessous) sont accessibles après une classe de seconde spécifique. Le choix de ces secondes s'effectue dès la 3^e et l'admission dans ces classes est sélective.

Le Brevet de technicien (BT) Métiers de la musique

Le BT Métiers de la musique se prépare en 3 ans après la 3^e, en passant par une classe de seconde spécifique. Au programme : histoire de la musique, initiation aux œuvres musicales, dictée, solfège, théorie musicale, technologie des instruments, enregistrement... À côté de cet enseignement musical, artistique et technique, les élèves suivent des cours généraux ainsi qu'un enseignement commercial et juridique. La formation comprend 4 semaines de stage en première et 6 semaines de stage en terminale. Le BT débouche sur les métiers du son, de la diffusion musicale et de la gestion des spectacles.

Les sections particulières

Dans certains lycées, des sections particulières proposent un aménagement des études pour vous permettre une pratique sportive soutenue ou renforcer vos compétences en langues. L'entrée y est sélective, il faut se renseigner sur les modalités d'admission auprès des établissements qui les proposent.

Les sections sportives scolaires

Les sections sportives scolaires permettent de concilier un cursus scolaire normal et une pratique sportive renforcée. Grâce à des aménagements d'horaires, vous pourrez poursuivre un entraînement sportif sans manquer aucun de vos cours. Vous aurez ainsi au minimum 3 heures de sport en plus par semaine.

Les spécialités : * Athlétisme * Badminton * Basket * Canoë-kayak * Cyclisme * Equitation * Escalade * Football * Football (arbitre) * Futsal * Golf * Gymnastique * Gymnastique sportive * Handball * Karaté * Nage avec palmes * Natation * Planche à voile * Plongée * Rugby * Sauvetage (en mer ou côtier) * Sports nautiques * Surf * Tennis * Tennis de table * Triathlon * Vélo tout terrain * Voile

Les sections européennes

Proposées dans certains lycées généraux, technologiques et professionnels, ces sections permettent la maîtrise avancée d'une langue étrangère.

Une partie du programme de certaines disciplines s'effectue en langue étrangère. Vous pourrez également profiter d'activités culturelles et d'échanges avec des pays étrangers. À la fin de votre cursus, vous bénéficierez de l'indication « section européenne » sur votre diplôme du bac si les notes obtenues dans les épreuves liées à la langue sont suffisantes. Les langues proposées : * Allemand * Anglais * Espagnol * Italien

Les sections internationales

Accessibles aux lycéens de la voie générale, ces sections bilingues accueillent dans une même classe des élèves français et étrangers. Certains cours de la section sont dispensés en langue étrangère. Vous suivrez également un enseignement complémentaire de lettres étrangères. À l'issue de votre cursus, vous pourrez vous présenter aux épreuves de l'option internationale du baccalauréat. Les langues : * Américain * Anglais * Chinois * Espagnol



© Islander images - Unsplash

Les sections binationales : Abibac - Bachibac - Esabac

Les sections binationales permettent de renforcer ses compétences en langue allemande, espagnole ou italienne et sa connaissance de la culture du pays concerné. Vous y suivrez des enseignements spécifiques qui vous permettront de préparer le bac français et le diplôme équivalent dans le pays partenaire :

- ▶ L'Abibac permet de préparer simultanément le bac général de français et l'Abitur allemand ;
- ▶ le Bachibac prépare simultanément le bac général français et le Bachillerato espagnol ;
- ▶ L'Esabac prépare simultanément le bac général français et l'Esame di Stato italien.

Les sections régionales

Les sections régionales vous permettront de suivre des cours de breton et de culture régionale, en plus des enseignements de votre filière. Certaines autres matières de votre emploi du temps (une ou plusieurs) seront également dispensées en breton.

Retrouvez
les sections particulières
et les lieux de formation sur
ideo.bretagne.bzh

Rentrée 2021 : le CNED proposera un enseignement du breton à distance

Le CNED (Centre national d'enseignement à distance) va proposer dès la rentrée 2021 l'enseignement du breton à distance pour les classes de 1^{re} et de terminale des lycées généraux et technologiques. Le breton va ainsi intégrer l'offre nationale de formation à distance. Pour cette première année d'ouverture, les parcours proposés commenceront avec la langue vivante à option facultative (LVC).

PARTIE 4 - S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E

Élèves en situation de handicap

Il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous poser les bonnes questions pour trouver les formations et les établissements qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers. Pour vous aider, sept questions-réponses.

⊗ Que recouvre la situation de handicap ?

L'article 2 de la loi du 11 février 2005 donne la définition suivante du handicap : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

De ce fait, un élève présentant des troubles spécifiques des apprentissages ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle, avec l'accord de la famille, par la CDAPH qui siège à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Il peut ainsi bénéficier d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui définit les modalités de déroulement de sa scolarité.

⊗ Qu'est-ce que l'école inclusive ?

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée qui prennent en compte leurs besoins éducatifs particuliers. Sur la base du PPS, la CDAPH, au vu des propositions faites par l'équipe pluridisciplinaire et des observations de la famille, prend l'ensemble des décisions qui relèvent de sa compétence concernant la scolarisation de l'élève et, le cas échéant, l'attribution d'un AESH ou de toute mesure de compensation nécessaire (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.).

⊗ Quelles aides au lycée ?

Un élève en peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'un AESH, d'aides techniques, de séances de rééducation et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut être dispensé de certains cours ou bénéficier d'adaptations pédagogiques pendant les enseignements ou lors du passage des épreuves d'examens le cas échéant. Dans toute la mesure du possible et à chaque fois que le PPS indique que les soins et l'accompagnement ont lieu pendant le temps scolaire, les professionnels du SESSAD interviennent dans l'établissement. Les soins par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

⊗ Qu'est-ce qu'une Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) ?

Les élèves bénéficient d'un appui à la scolarisation par l'enseignant coordonnateur de l'ULIS qu'elle soit localisée en école au collège ou au lycée. Inscrit dans sa classe de référence (en première année de CAP ou en seconde par exemple), l'élève bénéficie au lycée de temps de regroupements et d'un appui à sa scolarisation par le coordonnateur (aide aux apprentissages, aide à la recherche de stages, mise à disposition de cours adaptés ...).

Pour savoir s'il existe une ULIS près de chez vous, consultez www.onisep.fr/handicap, recherche thématique « Une structure handicap ».



© L'Œil de Paco - Région Bretagne

⊗ Quel parcours de formation après le collège ?

La procédure d'orientation en fin de classe de troisième pour les élèves en situation de handicap relève du droit commun sans aucune exclusion de filières. Lorsque le projet professionnel est envisagé dans les filières professionnelles, une visite médicale en cours de classe 3^e est vivement recommandée.

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par l'ERSEH contribue à l'élaboration du projet de poursuite de parcours de l'élève et assure le suivi de son projet personnalisé de scolarisation.

Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité de son parcours de formation.

Celui-ci peut rejoindre :

- la voie générale et technologique avec possibilité d'appui d'une ULIS lycée ;
- la voie professionnelle, avec possibilité d'appui d'une ULIS lycée, en lycée professionnel ou polyvalent, dans un EREA (établissement régional d'enseignement adapté), ou sous statut d'apprenti en CFA (centre de formation d'apprentis) ou en UFA (unité de formation en apprentissage) en lycée ;
- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un IME (institut médico-éducatif) ou d'une SIPFP (section d'initiation et de première formation professionnelle), sur décision de la CDAPH.

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves du collège, des actions d'information et d'orientation.

⊗ Quels sont les interlocuteurs ?

Le professeur principal, le coordonnateur d'ULIS le cas échéant, le médecin de l'Éducation nationale et, bien sûr la MDPH sont les interlocuteurs et structures incontournables. L'enseignant référent favorise la continuité et la cohérence de la mise en oeuvre du PPS. Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la MDPH.

⊗ Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la RQTH. Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut signer un contrat d'apprentissage aménagé.

En intégrant la voie professionnelle, les élèves préparent un diplôme professionnel (CAP ou Bac professionnel), soit sous statut scolaire en lycée professionnel ou polyvalent ou dans un EREA, soit sous statut d'apprenti en CFA ou unité de UFA en lycée. Dans tous les CFA, un référent accueil et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Agefiph et le FIPHP financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail. Consultez le portail de la fonction publique pour accéder à des annonces :

www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass.

LEXIQUE

AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap

Agefiph : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CFA : centre de formation d'apprentis

EREA : établissement régional d'enseignement adapté

ERSEH : enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap

FIPHP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

IME : institut médico-éducatif

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

PPS : projet personnalisé de scolarisation

RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SESSAD : service de soins à domicile

SIPFP : section d'initiation et de première formation professionnelle

UFA : unité de formation en apprentissage

ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire

Vos questions, nos réponses

Ci-dessous les questions le plus souvent posées au service en ligne de l'Onisep « Mon orientation en ligne » et les réponses des conseillers.

Je change d'académie. Quelles sont les démarches d'inscription après la 3e ?

La décision d'orientation du collège d'origine sera prise en compte pour l'inscription au lycée.

Depuis 2020, la procédure d'orientation et d'affectation en classe de 3^e est dématérialisée pour les élèves des collèges publics et privés sous contrat (relevant de l'Éducation nationale). Les demandes d'affectation sont saisies à partir d'un portail unique, le téléservice Affectation. Les dispositions peuvent varier d'une académie à l'autre. Renseignez-vous auprès de votre professeur principal ou d'un psychologue de l'Éducation nationale.

Des formulaires papier pour la demande d'affectation sont néanmoins toujours mis à la disposition des familles qui le souhaitent par les établissements d'origine.

L'inscription au lycée s'effectue après réception de la notification d'affectation. Un service d'inscription en ligne est désormais proposé aux élèves et à leurs familles mais reste facultatif. L'établissement d'origine demeure l'interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans ces démarches.

La sectorisation est-elle systématique ?

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine. Cependant, la famille peut faire une demande de dérogation. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. La DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :

1. élèves en situation de handicap ;
2. élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
3. élèves boursiers au mérite ;
4. élèves boursiers sur critères sociaux ;
5. élèves dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé dans l'établissement souhaité ;
6. élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
7. élèves suivant un parcours scolaire particulier.

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs voeux de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités professionnelles, des enseignements ou sections rares ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances. En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Que faire après le bac professionnel ?

Les bacs professionnels visent l'accès direct à l'emploi. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels souhaitent faire des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier et d'une forte motivation, vous pouvez notamment préparer un BTS (brevet de technicien supérieur) ou un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), sous statut scolaire ou en apprentissage. Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels sont mis en place dans un certain nombre de lycées pour favoriser leur adaptation dans l'enseignement supérieur. Pour la plupart des formations accessibles, la candidature s'effectue sur le portail www.parcoursup.fr selon un calendrier établi chaque année (généralement de janvier à mars).



Les bourses au lycée, comment ça marche ?

Élève en 2de, 1re, terminale ou en CAP dans un établissement public ou privé, vous pouvez prétendre à une bourse selon les ressources et les charges de votre famille. La bourse comporte six échelons, qui vont de 441 à 933 € (rentrée 2020).

Cette somme est versée en trois fois, à chaque trimestre. La demande de bourse se fait en ligne, de fin mars à début juillet, via le portail [Scolarité-services](https://www.scolarité-services.fr).

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr, rubrique « Vie scolaire », « Aides scolaires », « Les aides financières au lycée ».

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont proposées en lycée général, technologique ou professionnel.

Le niveau dans la langue choisie et la motivation sont déterminants pour y accéder. Ces sections comprennent, en plus des matières suivies avec les autres élèves, l'apprentissage renforcé d'une langue vivante et l'enseignement en langue étrangère d'une ou de plusieurs autres disciplines (histoire-géographie, mathématiques...). La connaissance de la culture du pays concerné est aussi approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens professionnels. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, **il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier**, et c'est bien naturel. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez un psychologue de l'Éducation nationale, consultez les ressources d'information au CDI (centre de documentation et d'information) ou au CIO (centre d'information et d'orientation), discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage

d'observation en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours, participez aux salons, forums et journées portes ouvertes (en présentiel ou en distanciel) et appuyez-vous sur les ressources auxquelles vous avez eu accès notamment via Folios.

De nombreuses ressources sont disponibles sur notre site www.onisep.fr : fiches métiers, quiz, articles, publications...

J'ai des problèmes de santé. Quelles études envisager ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre situation de handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3^e (stage facultatif cette année en raison de la crise sanitaire) pour observer les conditions de travail et poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale au CIO (centre d'information et d'orientation) ou au collège et, si vous êtes en situation de handicap, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuite d'études et d'accès à un métier.

POUR ALLER + LOIN

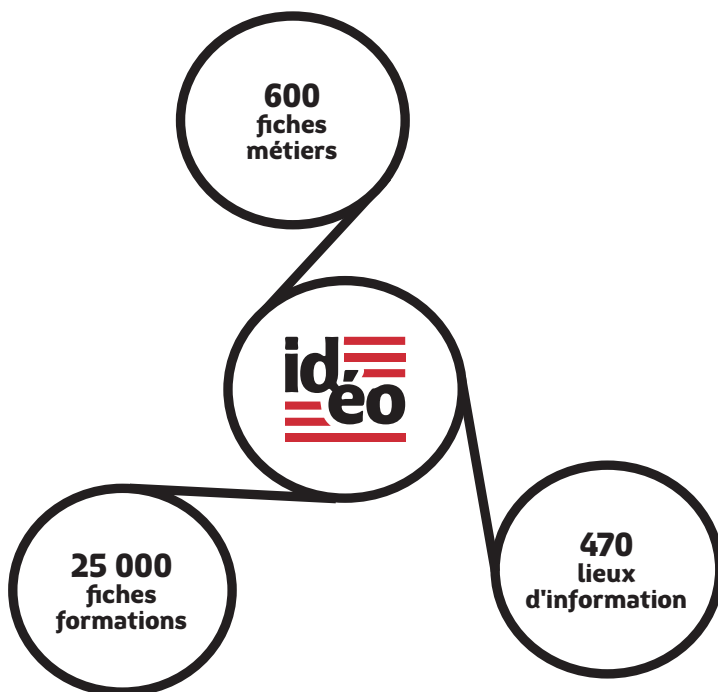
L'Onisep propose une réponse personnalisée à vos questions. Trois moyens de contact :
par courrier électronique et par tchat via www.monorientationenligne.fr ;
par téléphone au 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h en métropole ; au 05 96 53 12 25 du lundi au vendredi pour les académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique.

Les sites à consulter

IDÉO

Cette plateforme web du service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne permet aux jeunes, aux familles et aux adultes en évolution professionnelle, de s'informer sur les métiers, les formations et les aides financières.

ideo.bretagne.bzh



Cléor

Des données chiffrées détaillées sur les métiers, les secteurs et l'emploi en Bretagne.

www.cleor.bretagne.bzh

Onisep

L'info sur les métiers et les formations

www.onisep.fr

Nouvelle voie pro

Découvrir la voie professionnelle

www.nouvelle-voiepro.fr

Horizons 2021

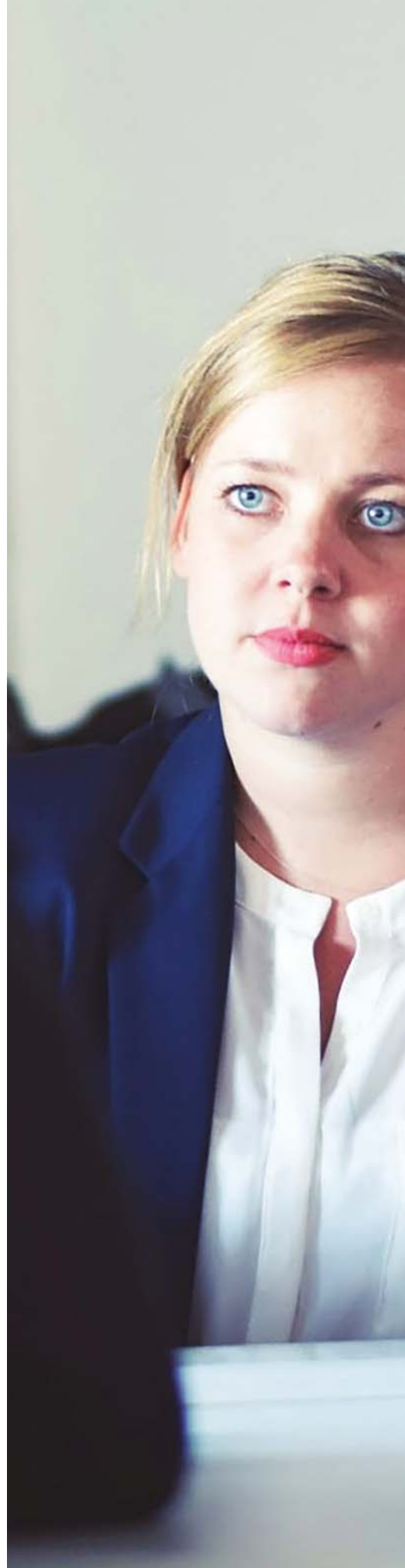
Découvrir les choix de spécialités au lycée

www.horizons21.fr

Secondes Premières 2020-2021

5 étapes à la carte pour construire son avenir au lycée

www.secondes-premieres2020-2021.fr



Les centres d'information et d'orientation (CIO)

Pour vous aider à construire votre parcours scolaire ou votre projet professionnel, vous pouvez prendre rendez-vous au centre d'information et d'orientation (CIO).

Des psychologues de l'Éducation nationale peuvent vous recevoir individuellement pour vous informer et vous conseiller. Le CIO est un service public et gratuit qui dépend de l'Éducation nationale.

22 - Côtes d'Armor

Dinan

2 rue du 18 juin 1940
02 96 39 07 16

cio.dinan@ac-rennes.fr

Guingamp

3 rue Auguste Pavie
02 96 43 82 04

cio.guingamp@ac-rennes.fr

Lannion

Espace Saint Anne
2 rue de Kérampont
02 96 46 76 50

cio.Lannion@ac-rennes.fr

Loudéac

Accueil possible.
S'adresser au CIO de Pontivy
MDEFP

1 rue de la Chesnaie

Saint-Brieuc

36 rue Henri Wallon
02 96 62 21 60

cio.saint-brieuc@ac-rennes.fr

29 - Finistère

Brest

Espace Athéna
Immeuble Artémis
Rue Hubertine Auclert
02 98 44 31 74

cio-brest@ac-rennes.fr

Carhaix Plouguer

Maison des services publics
Place de la Tour d'Auvergne
02 98 93 01 02

cio.carhaix@ac-rennes.fr

Châteaulin

Point d'accueil du CIO de Quimper

Maison de l'emploi
33 quai Robert Alba
02 98 16 14 20

Concarneau

Point d'accueil du CIO de Quimper

116 avenue de la gare
29900 Concarneau
02 98 97 26 90

Morlaix

9 avenue de la République
02 98 88 16 85

cio.morlaix@ac-rennes.fr

Quimper

72 boulevard de Creac'h Gwen
02 98 55 28 61

cio.quimper@ac-rennes.fr

Quimperlé

Point d'accueil du CIO de Lorient

Place des Écoles
Square de Liskeard - Porte A
02 97 21 02 95

35 - Ille et Vilaine

Fougères

9 rue des Frères Dévéria
02 90 80 50 05

cio.fougeres@ac-rennes.fr

Redon

4b rue Joseph Lamour de Caslou
02 99 71 15 10

cio.redon@ac-rennes.fr

Rennes

1 quai Dujardin
02 99 25 18 40

cio.rennes@ac-rennes.fr

Saint-Malo

Les Marines de Chasles
26 quai du val

02 99 56 04 43

cio.saint-malo@ac-rennes.fr

Vitré

Maison de l'emploi, 9 place du
champ de Foire
02 99 75 02 85

cio.vitre@ac-rennes.fr

56 - Morbihan

Auray

Point d'accueil du CIO de Vannes

18 rue du Penher

56400 Auray

02 97 01 50 90

Hennebont

S'adresser au CIO de Lorient

Centre socio-culturel

15 rue Gabriel Péri

Lorient

31 rue du Couëdic

02 97 21 02 95

cio.lorient@ac-rennes.fr

Ploërmel

Passage des Carmes

02 97 74 03 40

cio.ploermel@ac-rennes.fr

Pontivy

127 rue Nationale

02 97 25 06 52

cio.pontivy@ac-rennes.fr

Vannes

3 allée du général Le Troadec

02 97 0186 21

cio.vannes@ac-rennes.fr

L'équipe éducative du collège

Au sein du collège, différents acteurs, dont les parents, contribuent à l'accompagnement à l'orientation des jeunes. Responsable de la mise en œuvre du programme d'information et d'orientation, le ou la chef-fe d'établissement facilite le dialogue entre les familles, les élèves et l'équipe éducative. Elle-Il préside le conseil de classe et arrête les décisions d'orientation. Elle-Il reçoit également si besoin les familles et les jeunes. Pour mener à bien sa mission, elle-il peut compter sur différents membres de son équipe.

Conseiller principal d'éducation

« En tant que CPE, je reçois le jeune en entretien individuel. Je lui demande s'il a des rêves, j'essaie de dédramatiser l'orientation. Ce n'est pas grave de ne pas avoir trouvé sa voie au collège. Avec lui, je recherche une solution pour qu'il puisse avancer dans son parcours. S'il a besoin d'améliorer ses résultats, du tutorat peut être mis en place avec les assistants de vie scolaire sur les heures d'études.

Selon la situation, je donne le tempo des rendez-vous de suivi d'entretien avec le psychologue de l'Éducation nationale, le professeur principal, avec la famille. Je m'assure que les élèves avancent bien dans leur projet. Je travaille aussi en partenariat avec d'autres acteurs comme la mission locale. On essaie de voir ensemble les solutions possibles pour des jeunes en difficulté. »

Franck, CPE dans une cité scolaire

Professeure principale

« Mon rôle de professeure principale de 3^e est d'accompagner l'élève et de l'aider à trouver le chemin le plus adapté à son projet. J'explique les enjeux, les critères de sélectivité des formations pour amener l'élève là où il veut aller, en toute sécurité. Je l'aide à faire des choix éclairés, à construire son parcours.

Je gère également le dialogue entre l'enfant et la famille, pour faire entendre la voix de l'enfant. J'ai un rôle de médiation entre lui et sa famille mais aussi entre la famille et le conseil de classe. Je leur donne des informations clés telles que la motivation, le dossier et le parcours de l'élève, sa personnalité, ses difficultés éventuelles. Je rappelle aux élèves le calendrier, les échéances collectives, les procédures d'inscription, les dates de saisie des demandes. »

Ségolène, professeure d'anglais, professeure principale d'une classe de 3^e dans un collège privé

Professeure documentaliste

« Je mets à la disposition des élèves et de l'équipe éducative du collège les ressources dédiées à l'orientation telles que le kiosque Onisep, les classeurs du CIDJ, les collections Parcours, Dossiers. J'indique également sur le Pearltrees du collège les sites à consulter : le kiosque en ligne, onisep, Idéo, Cléor, vie de pro 56, nouvelle voie pro... J'ai un regard plus global, plus neutre sur la personnalité de l'élève. Le CDI est un lieu où l'échange est facilité, plus spontané qu'en classe. Je peux discuter, échanger avec les jeunes et les aider en m'appuyant sur l'exemple d'autres élèves aux parcours similaires. »

Aurélié, professeure documentaliste en collège

Psychologue de l'Éducation nationale

« En 3^e, l'orientation se fait beaucoup par rapport au scolaire. Un enfant, c'est un tout. Il se construit avec sa vie à côté. En raison de son statut de psychologue, le Psy-En appréhende la personne dans son ensemble, avec un regard distancié qui prend en compte le développement de l'élève. Les décisions à prendre en fin de classe de 3^e ne l'engagent pas pour toute la vie. Rien n'est grave. Il y a plein de façons de faire pour atteindre ses objectifs. Son parcours se construira en plusieurs étapes, de manière progressive. Le Psy-En aide l'élève à prendre du recul, à valoriser ce qu'il a réalisé pendant les projets menés, à voir les possibilités en lui, les évolutions à venir.

Le Psy-En a un rôle de médiateur par rapport au positionnement de l'équipe éducative, aux attentes institutionnelles et aux attentes du jeune et aux attentes de sa famille. Il explique et élargit l'horizon des uns et des autres. L'élève est aussi une personne en développement, avec une temporalité différente de celle des adultes, de l'institution. »

Sylvie, directrice de CIO et **Cécile**, Psy-EN

Métiers, emploi, formation...
Dessinez votre avenir sur
ideo.bretagne.bzh

© photo - Atelier Puzzle - Yann Peucat © création graphique - pollenstudio.fr



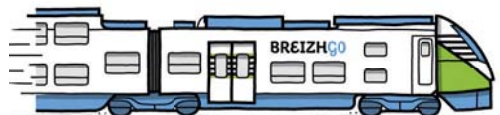
Le service public d'information
et d'aide à l'orientation
en Bretagne



TRAIN • CAR • BATEAU

Un job étudiant ? Une formation ? Un stage ?
Allez-y avec

BREIZHGO



breizhgo.bzh

Le réseau de transport public 100% Bretagne





**Petra ober
war-lerc'h an 3^e ?**

**Cai fère
après la 3^e ?**



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh

Mars 2021